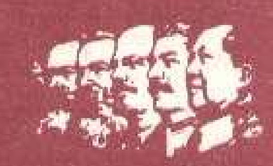
Dossier : Les collectivités locales

l'Humanité Rouge



Dunkerque Denain Longwy solidarité !

BIMENSUEL 3 F No 50 – Du 5 mars au 19 mars Supplément à l'Humanité rouge no 1046

Courrier des lecteurs



A propos de l'Iran

Plusieurs lecteurs nous ont écrit pour critiquer l'article paru dans le bimensuel No 48 sur l'Iran.

Un lecteur de St-Nazaire trouve cet article : « *Idéaliste, unilatéral et contradictoire avec ce que nous disions auparavant sur la situation en Iran* ». Il écrit : « *On oublie le point principal, qui est que le peuple iranien a fait subir un nouvel échec à l'impérialisme américain, ce qui est déjà une étape importante et correspond aux enseignements de Mao Zedong sur deux points :*

— 1. La nécessité de l'étape de démocratie nouvelle dans les pays dominés par l'impérialisme. Ce n'est pas le peuple qui est au pouvoir mais une coalition de classes (bourgeoisie nationale, petite bourgeoisie, paysannerie pauvre...). Ce n'est pas le socialisme, donc le peuple doit encore se battre contre la bourgeoisie au pouvoir.

— 2. Dans la théorie des trois mondes, tout ce qui peut affaiblir les deux grandes puissances est positif. Et dans le cas présent, les événements confirment notre thèse que l'impérialisme américain est en pleine décadence, ce qui justifie notre méfiance accrue vis-à-vis de l'impérialisme soviétique qui veut prendre sa place ».

Des lecteurs de la région parisienne écrivent quant à eux : « *Ceci nous fait poser une question. Et si l'Iran se rapprochait de l'URSS penserait-on que la victoire sur le Shah et les USA est une bonne ou mauvaise chose à l'étape actuelle ? C'est-à-dire : est-ce qu'une fois de plus, les contradictions entre le peuple et sa bourgeoisie sont au deuxième plan par rapport aux contradictions peuples/deux superpuissances ? Pour parler crûment : vaut-il mieux un peuple iranien réprimé par le Shah et ses protecteurs US ou un peuple qui s'en libère quitte à ce que l'URSS étende son influence ? N'est-ce pas en plus mécaniste de le poser ainsi, car cette victoire a fortifié l'unité, la combativité du peuple, sa force pour se battre pour l'indépendance nationale ? Auquel cas, pourquoi ce ton désabusé et inquiet de l'article ?* ».

Nos lecteurs ont raison de critiquer l'insuffisance de nos arguments avancés dans cet article pour justifier nos interrogations sur l'évolution de la situation en Iran. Il aurait fallu être plus précis et plus clair.

Pour bien analyser la situation en Iran, il faut la replacer dans le contexte global de la situation internationale et partir des intérêts du peuple d'Iran, dont nous soutenons sans réserve la lutte qu'il a menée pour chasser le Shah.

Le peuple iranien se bat pour l'indépendance et la démocratie.

Or, si le peuple iranien a remporté une victoire dans sa lutte contre l'impérialisme américain — et nous nous en réjouissons profondément — il n'est pas du tout dans son intérêt de tomber maintenant dans les bras de la superpuissance soviétique. Celle-ci est à l'affût, il est dans sa logique impérialiste de tenter de profiter de l'échec encaissé par les USA en Iran pour y placer ses pions.

L'histoire récente de la lutte anti-impérialiste montre qu'il ne suffit plus qu'une lutte soit dirigée contre le seul impérialisme américain pour être victorieuse : elle doit aussi être prête à affronter le social-impérialisme. Le peuple vietnamien s'est battu héroïquement, pendant des années, contre l'impérialisme US — il est maintenant dominé par l'URSS. A-t-il ainsi conquis la liberté ? Non, il es passé d'un esclavage à un autre. Et nous devons en tirer les leçons. Nous devons aussi réfléchir aux expériences de l'Ethiopie, de l'Angola, de l'Afghanistan, etc.

Dans la situation actuelle, le gouvernement de Khomeiny pose plus d'une interrogation par rapport à sa capacité d'offrir une résistance efficace à la poussée soviétique. Le peuple iranien n'a, apparemment, pas été éduqué dans le sens de l'inéluctable lutte contre la pénétration soviétique. Khomeiny a, certes, dénoncé en termes généraux les deux superpuissances. Ce sont essentiellement sur ses actes qu'il faudra le juger. S'il s'engage dans la voie de la résistance à toute ingérence, nous nous en réjouirons et nous le soutiendrons, mais pour l'instant, le peuple iranien doit demeurer vigilant.

En ce qui concerne la démocratie. Il est vrai que Khomeiny a été soutenu par le peuple en raison de sa ferme lutte contre le Shah et l'impérialisme américain. Mais sur le plan intérieur, certaines de ses conceptions sont parfaitement rétrogrades ! Elles ne correspondent pas à ce que Mao appelait la « *démocratie nouvelle* » (coalition de plusieurs classes sous la direction du Parti communiste). La loi islamisque que Khomeiny et ses proches veulent instituer et qui est d'ailleurs appliquée dans d'autres pays est sur plus d'un point parfaitement barbare, et il est à prévoir que le peuple iranien sera amené à s'y opposer.

Annie BRUNEL

A propos du film «L'Arbre aux sabots»

J'ai vu avec retard le film « *L'arbre aux sabots* » duquel l'*Humanité rouge* bimensuelle No 40 faisait une critique plus qu'élogieuse.

Comme H. Berthault, j'ai été impressionné par la « beauté » des images — encore qu'il faudrait, une fois pour toutes, savoir si les canons de la beauté seront toujours ceux que nous impose la bourgeoisie au point que nous pensons qu'ils sont nôtres. Mais il me semble qu'au-delà de ces impressions, la critique faite par H. Berthault reste à côté de la réalité.

Il me semble que le cinéma italien, dans la période actuelle, a cela de bien particulier qu'il est réalisé dans un pays capitaliste où le PCI — grâce à une alliance contre-révolutionnaire — est aux portes du pouvoir ; les limites de l'expression artistique, même pour le cinéma, sont fixées par cette situation et, quand le réalisateur représente ce pays au festival de Cannes, comme c'est le cas, où le film a recueilli tous les honneurs, on mesure mieux la cible recherchée.

A l'époque actuelle, la critique quelle que soit la discipline analysée doit tenir compte, pour les productions récentes, de l'apparition et du développement du révisionnisme, de l'immense liberté qu'il a offerte à la bourgeoisie de gommer ou de falsifier l'histoire ; avec elle, il partage la responsabilité du développement de tous les courants passéistes, pessimistes, dont ce film est un exemple :

Faut-il essentiellement se centrer sur l'œuvre elle-même, ou la considérer comme une occasion de développer un discours politico-idéologique ? Celui-ci risque de devenir rapidement stéréotypé, il nous semble donc plus juste de se centrer d'abord sur l'œuvre.

Concernant « *les canons de la beauté...* » il nous semble utile de rappeler que si la bourgeoisie est actuellement dominante, elle n'est pas la seule classe à influencer les productions culturelles. Ce serait une vision bien pessimiste de ne pas voir l'influence sur l'art des luttes des classes opprimées.

Bien que ce film ne nous montre que l'oppression subie par les paysans, à l'exclusion de toute révolte, cela ne nous parait pas suffisant pour le qualifier de pessimiste. Nous pensons comme Lou Sin qu'il y a deux sortes d'œuvres : celles qui montrent les masses en mouvement et celles qui dénoncent l'oppression et l'exploitation. « L'Arbre aux sabots » appartient à cette deuxième catégorie.

Il ne nous semble guère possible de sortir de là résignés, c'est bien plutôt des sentiments de révolte que provoque en nous ce film.

H. B.

l'Humanité Rouge

ORGANE CENTRAL DU PCML

Sommaire

Courrier des lecteurs

L'événement

Le fil de l'actualité

Dossier

Sciences

Culturel

Vie pratique

Au moment où nous mettons sous presse, nous venons d'apprendre que l'Agence Chine nouvelle a publié, le 5 mars, la dépêche suivante :

« *Les troupes assurant la défense de la frontière chinoise au Guangxi et Yunnan, qui avaient été contraintes de riposter en état de légitime défense aux agresseurs vietnamiens, ont déjà atteint le but prévu et, sur ordre, elles ont commencé, dès le 5 mars 1979, à se retirer complètement en territoire chinois...* ».

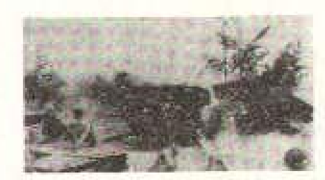
La République populaire de Chine démontre ainsi avec éclat qu'elle n'a bien qu'une parole.

L'Humanité rouge BP 61 - 75861 Paris Cédex 18
CCP : 30 226 72 D La Source Commission paritaire :
No 57952 Distribution NMPP. Dépôt légal 1er trimestre 1979
Directeur de publication : André DRUESNE.
Imprimerie La Nouvelle.

6

La riposte chinoise

Quinze jours après le début de la contre-attaque chinoise contre le Vietnam, où en est-on ?



10

Sidérurgie

**Plus que jamais la solidarité est nécessaire
Rencontre d'une militante de la CSCV de Denain**



14

Collectivités locales

Yannick Dagorn a rencontré un sociologue et un juriste marxistes-léninistes pour faire le point sur les collectivités locales

Directeur politique : Jacques Jurquet. *Rédacteur en chef :* Henri Jour. *Rédacteurs :* Michel Bataille, Henri Berthault, Annie Brunel, Léon Cladel, Pierre Delaube, Estelle Delmas, Jacques Duroc, Joël Fabien, Catherine Lemaire, Pierre Marceau, Jean Schubert. *Secrétaire de rédaction et maquettiste :* Guy Lanrivain. *Administration :* Arthur Lepuy, Henri Bernard, Sophie Retz. *Imprimerie La Nouvelle. Directeur de publication :* André Druesne.

Aux côtés du peuple cambodgien

Les patriotes cambodgiens mènent la vie rude aux agresseurs vietnamiens. La radio du Kampuchea démocratique apporte régulièrement des informations précises à ce sujet.

Les agresseurs en difficulté

Mondolkiri : Du 17 au 19 février, 70 Vietnamiens tués, 2 véhicules militaires détruits.

Kratié : 16 Vietnamiens tués pendant le même temps.

Kompong Cham : Les 20 et 21 février, 8 ennemis tués, 10 véhicules détruits.

Kompong Thom : 7 tués et un véhicule endommagé.

Phnom Penh : Le 21 février, attaque concertée au nord-ouest et au sud de la capitale faisant 58 morts parmi les Vietnamiens et 25 blessés. Un dépôt de munitions a été incendié au cours de l'opération.

Krakor : 60 Vietnamiens tués le 21 février et capture de matériel de guerre et de médicaments.

Battambang : Attaque sur la ville le 23 février. Bilan : 30 Vietnamiens tués et capture de 30 armes. D'après l'*AFP*, les Vietnamiens seraient littéralement claquemurés dans la deuxième ville du pays et ravitaillés par parachutage car toute communication avec l'extérieur leur serait déjà coupée.

Takéo : Un général de division adjoint vietnamien aurait été tué dans une embuscade selon l'*AFP*.

Wat Chak et Wat Thmei : Les 19 et 20 février, plus de 160 Vietnamiens blessés et saisie d'une grande quantité d'armes.

Le riz mis en sûreté

Le Vietnam est déjà confronté à un problème de ravitaillement insoluble, pour les 100 000 hommes de troupes qu'il entretient sur le sol cambodgien. Les résistants ont coupé la plupart des voies principales, isolé les ports. Les Vietnamiens ont eu le dépit de trouver presque toujours les greniers à riz vides dans les villages qu'ils investissaient. Les réserves de céréales avaient un peu partout été déménagées préventivement dans les zones de maquis contrôlées par l'Armée révolutionnaire du Kampuchea.

Une conférence nationale sur la guérilla

Un mois à peine après l'agression vietnamienne, une conférence nationale sur la guérilla a rassemblé 183 cadres dirigeants de la guérilla en différentes régions du pays et 230 cadres de divers départements. La conférence a analysé la situation depuis l'invasion vietnamienne ainsi que les points forts et les points faibles du Kampuchea et de l'ennemi. Elle a fait un bilan du premier mois de la guérilla en vue d'accroître l'offensive pour la libération de tout le pays et s'est fixée les objectifs suivants :

- Défendre le pouvoir des ouvriers et des paysans.
- Défaire le pouvoir fantoche mis en place par les Vietnamiens.
- Mobiliser le peuple et développer la production pour parvenir à se suffire économiquement.
- Multiplier les actes de guérilla pour affaiblir constamment les agresseurs jusqu'à la victoire finale.

Un meeting de solidarité de l'Association Belgique-Kampuchea

Le 16 février, un chaleureux meeting de solidarité avec le Kampuchea démocratique s'est tenu à Bruxelles sous la présidence de l'association Belgique-Kampuchea. Il a rassemblé des représentants des trois dernières délégations de pays européens à avoir visité le Kampuchea peu avant l'agression vietnamienne : belge, allemande et française et le président du comité des patriotes du Kampuchea démocratique en France, M. Nget Chhopininto. Ils ont témoigné des réalisations du pays au cours des trois années qui ont suivi sa libération et appelé à ce que se développe un large mouvement de solidarité avec le peuple cambodgien qui lutte pour récupérer sa souveraineté nationale et chasser les Vietnamiens.

Des voix honnêtes aux USA

Prochainement va se tenir aux Etats-Unis le congrès d'une association d'avocats et de juristes, la National lawyers Guild, qui a lutté par le passé contre l'impérialisme US à Cuba, au Vietnam. Les dirigeants de cette association ont récemment pris la tête d'une campagne dirigée contre le Kampuchea démocratique et projeté d'inviter à ce congrès des délégations cubaine et vietnamienne. Mais ils ne semblent pas faire l'unanimité car un texte réfutant les arguments employés pour cette campagne et réclamant la condamnation de l'agression vietnamienne va être présenté à ce congrès. (Information *The Call*).

Annie BRUNEL



Photo La Forge.

Soldats de l'armée révolutionnaire du Kampuchea
« Multiplier les actes de guérilla ».

Développer la solidarité la plus large

Le 27 décembre dernier, le Comité central du PCML lançait un appel : *« Du travail pour tous ! Denain, Longwy, Dunkerque, solidarité ! ».*

A cette époque, il ne faisait déjà aucun doute que le nombre de chômeurs approchait des deux millions, que l'emploi était le problème No 1 de la classe ouvrière.

Et le coup porté début décembre contre les sidérurgistes plaçait ces derniers aux premières lignes sur ce front principal de l'emploi face à l'offensive que continuait à développer la classe patronale contre la classe ouvrière et tous les travailleurs.

Du point de vue de la solidarité envers des frères de classe frappés par l'ennemi, en première ligne face à l'offensive patronale, cet appel était déjà on ne peut plus opportun Mais, à bien d'autres égards, cette lutte concerne toute la classe ouvrière :

— La sidérurgie, source directe de profits pour les monopoles, est aussi la base vitale sur laquelle repose toute l'activité industrielle : elle conditionne donc les profits dans toutes les branches. C'est un point sensible pour tous les monopoles où il est possible de porter des coups sérieux.

— Autour des sidérurgistes, eux-mêmes concentrés géographiquement et dans de grosses usines (donc dans des conditions favorables pour unir, organiser et développer leur lutte), il y a toute une population frappée par les répercussions en chaine des licenciements : des villes entières sont menacées de mort. Cette population, très largement ouvrière, est prête à soutenir et soutient la lutte des sidérurgistes : la participation massive à la journée du 16 en était une preuve, comme sa mobilisation immédiate après l'intervention policière au relais-télé de Longwy.

Ainsi, s'il est une lutte dans laquelle la classe ouvrière a une chance de donner un coup d'arrêt à l'offensive patronale, c'est bien celle-là ! Et d'ailleurs, si un coup d'arrêt n'est pas donné ici, d'autres suivront : la bourgeoisie a ses plans qui sont d'ensemble, même si elle les exécute étape par étape ;

— Enfin, les mutations, reconversions, pré-retraites et autres remèdes du genre ne sont plus de mise pour les sidérurgistes ni l'espoir illusoire en quelque échéance électorale, entretenu ces dernières années par les leaders des partis de gauche, espoir qui avait largement détourné les travailleurs de la voie de la lutte.

Et de fait, les sidérurgistes luttent, avec une détermination qui soulève l'inquiétude dans les rangs de l'ennemi car tous les moyens mis en œuvre jusqu'ici pour la briser n'ont fait que la renforcer. Intervention des flics, enquêtes parlementaires, discussions organisées entre gouvernement et syndicats — et ce qui en sort —, discours pleurnichards des ministres et hommes politiques de tous bords, promesses de tous ordres, plans tous plus beaux les uns que les autres : autant d'efforts et de manœuvres pour les amener sur un autre terrain, autant d'échecs ! On parle maintenant de « session parlementaire extraordinaire » : PCF, PS, radicaux de gauche, RPR se retrouvent côte à côte pour l'exiger !

En 1968, De Gaulle avait dissous le Parlement (le PCF avait été le premier à le réclamer) et le grand mouvement de mai ainsi dévoyé sur le terrain électoral et parlementaire était venu s'éteindre au pied des urnes. C'est une arme que la bourgeoisie a déjà expérimentée contre la lutte de masse des travailleurs ; elle la brandit à nouveau, pour prévenir cette fois un mouvement d'ampleur comparable à Mai 1968 et surtout pour détourner, isoler et, en fin de compte, briser celui en cours des sidérurgistes.

Au besoin, leur fera-t-on cadeau, contre les licenciements maintenus, de la peau trop rugueuse d'un Barre !

Et il y a aussi les élections européennes qui vont pouvoir détourner l'attention de la classe ouvrière et l'amener hors du terrain de la lutte...

Les sidérurgistes ne sont tombés jusqu'ici dans aucun piège. Ils sont restés sur la bonne voie.

Mais qu'on imagine les efforts et les sacrifices que cela représente : il y a des militants, il y a des travailleurs qui sont sur la brèche constamment depuis des mois ! Et leur lutte reste encore dispersée, isolée !

Autant de faits, autant de raisons qui justifient pleinement l'appel de notre comité central !

Autant de raisons qui justifient que tous les efforts soient faits pour la solidarité la plus large et la plus multiforme à l'égard des sidérurgistes, y compris (et d'abord) celle entre les sidérurgistes menacés à Denain ou Longwy et les autres à Dunkerque, à Fos, à Sacilor-Sollac.

Que tout notre parti, que tous les militants qui veulent des succès et l'unité de la classe ouvrière dans leurs entreprises, dans leurs syndicats, prennent des initiatives pour que s'exprime le plus largement possible la solidarité à l'égard des sidérurgistes en lutte ! Que ces derniers soient informés de ces initiatives : sentir la solidarité, cela est bon pour le moral ! Qu'ils soient invités à venir faire connaitre leur combat, leurs difficultés, leurs besoins ou qu'on aille les rencontrer sur place !

En tout premier lieu ceux de Longwy et ceux de Denain !

Jacques DUROC

L'EVENEMENT

CHINE-VIETNAM :

Qui a peur du retrait simultané ?

15 jours après le début de la contre-attaque chinoise contre le Vietnam, les combats se poursuivent toujours sur le terrain : une vive activité diplomatique se développe à l'ONU et les commentaires vont bon train sur les objectifs et les conséquences de l'action chinoise.

Il faut rappeler à ce sujet que l'action chinoise n'est qu'un développement d'une situation antérieure dont l'entière responsabilité appartient au Vietnam. La persécution et l'expulsion de centaines de milliers de ressortissants chinois du Vietnam, vivant en bonne intelligence avec le peuple vietnamien, s'est accompagnée d'une mobilisation militaire générale contre la Chine.

Attaque ou contre-attaque ?

Depuis plusieurs mois déjà, l'armée vietnamienne était en état d'alerte, rappelait massivement ses réservistes, raccolaient de nouveaux hommes de troupes, installait tout un dispositif de missiles tournés contre la Chine.

A la frontière commune longue de 1 300 kilomètres, les provocations armées se multipliaient depuis plusieurs années : selon les autorités chinoises, le bilan s'en établit ainsi : 121 pour 1974 ; 439 pour 1975 ; 752 pour 1976 ; 986 pour 1977 ; 1 108 pour 1978 ; 129 pour le seul mois de janvier 1979.

Jusqu'où devait aller la longue patience de la Chine ? Pékin multipliait durant tout ce temps, les avertissements et mises en garde, toujours assortis d'offres de négociations.

Le 25 décembre dernier, par exemple, le *Quotidien du peuple* publiait un éditorial qui se concluait ainsi : *« La patience et la retenue du peuple chinois ont des limites. La Chine ne vexe personne et ne permet à personne de la vexer. Si on ne nous attaque pas, nous n'attaquons pas mais si on nous attaque, nous contre-attaquerons. Nous n'avons qu'une parole. Nous tenons à avertir solennellement les autorités vietnamiennes : si vous continuez à agir arbitrairement en vous appuyant sur le soutien soviétique pour réaliser vos ambitions insatiables vous ne manquerez pas de subir un châtiment mérité. Et n'allez pas dire que nous ne vous avons pas prévenus ! »*.

Le jour même de la riposte chinoise, une nouvelle offre de négociation était faite à Hanoï. Les dirigeants vietnamiens avaient beau jeu alors d'affirmer bruyamment qu'ils ne négocieraient pas sous la pression des armes. Mais il est bon de rappeler à ce sujet qu'ils avaient rejeté auparavant toutes les multiples propositions de négociations offertes par la Chine.

Celle-ci en commençant son offensive, prenait un engagement solennel devant le monde entier : elle affirmait que son action était limitée dans l'espace et dans le temps et qu'elle ne revendiquerait ni n'occuperait aucun pouce du territoire vietnamien.

La portée de la « leçon »

Quel était alors l'objectif de sa riposte ? Les textes officiels et les commentaires chinois sont clairs sur ce point. Il faut donner au Vietnam une bonne *« leçon »* qui le dissuade de poursuivre ses provocations armées contre la Chine. C'est-à-dire le vaincre militairement dans une bataille de grande ampleur avec ses divisions d'élite. Quand un agresseur refuse d'entendre raison, il n'y a que deux attitudes à lui opposer : courber les épaules devant ses prétentions ou faire front et riposter. Le Vietnam doit être contraint par la force à faire la paix à la frontière sino-vietnamienne puisqu'il n'accepte pas de la faire autrement.

L'attitude chinoise revêt ainsi une portée qui dépasse très largement le cadre du seul conflit sino-vietnamien dans lequel elle a pris soin de la cantonner.

L'expansionnisme vietnamien, encouragé ouvertement par l'URSS est un danger pour la paix et la sécurité de toute l'Asie du Sud-Est. Le Vietnam a déjà soumis le Laos où séjournent en permanence 70 000 de ses soldats. Il a agressé et occupe toujours militairement le Kampuchea démocratique contre la volonté évidente de son peuple. Il se fait le propagandiste du fameux « Pacte de sécurité collective en Asie » au moyen duquel Moscou cherche à asseoir son influence dans la région. Il brandit la menace de son armée déjà forte de 650 000 hommes et son alliance militaire avec l'URSS pour intimider les pays de l'ASEAN. Il joue déjà en Asie le rôle détestable d'un nouveau Cuba, considérablement plus puissant donc plus dangereux que son modèle latino-américain.

Face à cette poussée de l'expansionnisme vietnamien et soviétique dans la région, la ferme attitude adoptée par la Chine face aux provocations armées du Vietnam, a valeur d'exemple pour les pays et peuples de la région mais aussi du monde entier. Elle rappelle à tous que devant les agresseurs et les fauteurs de guerre impérialistes, il ne faut pas céder du terrain, mais contre-attaquer, pour les dissuader, par les armes tant qu'ils n'entendent pas d'autre langage, d'aller plus loin.

Des pertes en vie humaines sont bien sûr à déplorer des deux côtés dans une telle situation mais elles sont sans doute infiniment moins lourdes que celles qui résulteraient finalement d'une capitulation devant les fauteurs de guerre impérialistes.

Il faut souligner aussi l'attitude exemplaire adoptée par l'armée chinoise dans cette action : préoccupation d'épargner les vies civiles (interdiction de l'emploi des armes lourdes dans les villages, par exemple), souci d'expliquer le sens de leur action à la population vietnamienne. Toute la propagande chinoise, par ailleurs, prend bien soin de distinguer la politique actuelle des dirigeants de Hanoï du peuple vietnamien et met en avant l'amitié passée, et qui doit se rétablir, qui a uni les deux peuples. Voilà qui contraste avec la haineuse propagande vietnamienne à la frontière dont les hauts parleurs, ces derniers mois, ne cessaient de déverser des insultes contre les Chinois traités de « chiens monstrueux » et « rebuts de l'humanité ».

Avant la riposte chinoise, la persécution et l'expulsion de centaines de milliers de ressortissants chinois du Vietnam.

La grande patience de la Chine.



Moscou et Hanoï, adversaires farouches du retrait simultané

Il entrait dans le calcul du Vietnam et de ses maîtres soviétiques de faire condamner largement la Chine comme « grand pays » sans défense. Mais cet objectif était quelque peu contradictoire avec les rodomontades de Hanoï se revendiquant « la troisième armée du monde » ! Par ailleurs ce n'est pas la taille d'un pays qui doit servir à le juger dans un semblable conflit mais la politique qu'il adopte. Cuba en est un bon exemple.

Les plans vietnamiens ont donc piteusement échoué. A l'ONU, comme dans l'ensemble des commentaires internationaux, le Vietnam est bien loin de susciter la sympathie ou la compassion. Son agression brutale contre le Kampuchea est encore trop fraiche pour avoir été effacée des mémoires. Ce n'est donc pas le seul conflit entre la Chine et le Vietnam qui est évoqué mais l'ensemble de la grave situation qui prévaut en Asie du Sud-Est et où le Vietnam ne joue pas le beau rôle. Au conseil de sécurité de l'ONU, une quasi-unanimité s'est dégagée pour lier la question de son agression contre le Kampuchea et la présence actuelle des troupes chinoises sur le sol vietnamien et réclamer le retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea comme du Vietnam. La majorité des pays du tiers monde, les pays européens, les USA mais aussi la Roumanie et la Yougoslavie ont adopté cette position. La Chine a fait savoir qu'elle n'y était pas opposée et n'a pas usé de son droit de veto contre cette orientation.

Il n'en va pas de même du Vietnam, de l'URSS et de ses satellites que la proposition de *« retrait simultané »* enrage littéralement. C'est que, contrairement à la Chine qui a toujours déclaré haut et fort qu'elle se retirerait totalement du Vietnam une fois sa courte riposte achevée, le Vietnam continue de nier, contre toute évidence et au mépris même des aveux qu'il a déjà passés sur ce point, son agression et son occupation militaire du Kampuchea et entend bien la perpétuer. Son refus obstiné du « retrait simultané », soutenu par le véto soviétique, contribue à le démasquer clairement aux yeux du monde entier et à lui faire endosser son véritable rôle dans cette affaire qui est celui d'agresseur et non de victime.

Pas plus qu'elle ne gêne la Chine, l'exigence de retrait simultané, par ailleurs, ne gêne en rien ses amis qui savent — et les faits à venir se chargeront de le démontrer à ceux qui en doutent — que la Chine travaille contre les fauteurs de guerres impérialistes et que, contrairement aux impérialistes, elle n'a qu'une parole.

Annie BRUNEL

Action pour la paix n'est pas pacifisme

Un certain nombre d'amis de la Chine se sont émus de la riposte chinoise en territoire vietnamien estimant que toute présence de troupes hors du territoire national est en soi condamnable.

Cette affirmation, à laquelle la République populaire de Chine s'est toujours conformée pour l'essentiel, doit pourtant être examinée concrètement.

A plusieurs reprises dans l'histoire, des troupes de la République populaire de Chine se sont déjà battues sur un sol étranger :

— En 1950, durant la guerre de Corée, plusieurs centaines de milliers de volontaires chinois se sont battus aux côtés de leurs frères coréens contre l'impérialisme US. La Chine répondait ainsi à une demande précise du gouvernement légal de Corée.

De la même façon, pendant la guerre de libération anti-américaine du Vietnam, plusieurs dizaines de milliers de Chinois ont soutenu l'effort de guerre vietnamien en coopérant à divers secteurs, notamment le génie civil et la défense anti-aérienne. Beaucoup d'entre eux ont payé de leur vie cette aide internationaliste.

— En 1962, l'armée chinoise a combattu presqu'un mois en territoire indien pour mettre un terme aux provocations armées qui se développaient à sa frontière. Avec succès puisque le cessez-le-feu décrété unilatéralement par la Chine et son retrait à l'intérieur de son territoire, la paix est revenue durablement à cette frontière.

Aujourd'hui, la contre-attaque chinoise au Vietnam peut se comparer à ce précédent indien. La Charte des Nations Unies, d'ailleurs, dans son article 31, admet des actions de ce type dans le cadre de la légitime défense. Qui détermine s'il y a légitime défense ou non ? L'examen des faits : qui provoque et attaque qui ? L'action est-elle limitée dans l'espace et dans le temps ? Les troupes chinoises se retireront-elles complètement du sol vietnamien à l'issue de cette action ? La Chine a donné sur tout cela des réponses claires et précises qui permettront aux peuples du monde de juger si elle tient parole.

Enfin, on connait les résultats de la politique munichoise des gouvernements occidentaux face aux avancées successives d'Hitler. Ils doivent nous faire réfléchir. Fallait-il riposter aux agressions contre la Pologne, la Tchécoslovaquie, etc. ? Et de quelle manière ? Les protestations officielles, diplomatiques, les condamnations dans l'opinion publique et dans la presse n'ont pas été ménagées aux agresseurs nazis... et se sont révélées sans efficacité. Seule une ferme riposte militaire n'était-elle pas en mesure de contre-carrer son expansion ?

LE FIL DE L'ACTUALITE

Des sondages odieux !

Un récent sondage vient de nous trouver les responsables de la délinquance des enfants et des jeunes : c'est la faute aux parents qui sont trop faibles et démissionnent. Après les « immigrés voleurs d'emplois » et ces « salauds de jeunes qui ne respectent plus rien », on cherche à nous offrir maintenant une nouvelle cible : « les parents irresponsables ». Odieuse attaque, qui mérite une vigoureuse réaction. Il faut d'abord répéter que la première cause de la délinquance des enfants et des jeunes, c'est le désespoir qu'ils éprouvent devant l'avenir que leur propose la société actuelle : le chômage. Quelle perspective exaltante pour les inciter à étudier ! De plus en plus, ils savent que ce qu'on leur fait apprendre ne leur servira à rien. Ils ont conscience qu'on se moque d'eux, et parfois ça explose. Qui est le premier responsable de cela ? Ce ne sont pas leurs parents, mais bien le capitalisme et son pouvoir.

Des affiches qu'on voit sur les murs de la capitale ces jours-ci. Ces mots d'ordre sont le concentré odieux de campagne dont les politiciens au pouvoir sont les animateurs. Campagne pour le « retour » des travailleurs immigrés, campagne pour l'avortement. Le Front national de monsieur Le Pen est tout à fait répugnant. Il n'a pas le verbe mesuré d'un Stoléru ou d'un Debré. Il n'en reste pas moins leur fils légitime.



Formation en alternance !

Une menace plane sur l'avenir des jeunes. Le gouvernement, suivant les directives du patronat a proposé un système de formation en alternance pour les jeunes de 16 ans.

Cette formation serait un compromis entre l'apprentissage et les stages Barre.

Les jeunes serviraient de main-d'œuvre gratuite aux patrons, sous couvert d'une « meilleure insertion professionnelle dans leur avenir ».





A l'heure des impôts

Le débat parallèle au 23e congrès

En marge de la discussion officielle telle qu'on peut la suivre dans les colonnes de *l'Humanité* et de *France Nouvelle*, la préparation du 23e Congrés est accompagnée d'un certain remue-ménage dans le PCF. Il s'agit d'abord de plusieurs initiatives de militants critiques destinées à surmonter l'étouffoir de la démocratie que représente le fonctionnement actuel du centralisme démocratique dans ce parti. Une première « coordination » d'une centaine de militants s'est tenue à Paris le samedi 24 février sur le thème des pays de l'Est ; elle doit être suivie par d'autres. A Paris, toujours, un bulletin interne animé par des militants ouvriers intitulé en est à sa deuxième parution. L'initiative a recueilli un large écho. De leur côté, dix intellectuels du PCF qui participaient à la rencontre organisée en décembre par le Bureau politique à Vitry ont publié sous forme de livre les interventions critiques qu'ils prononcent à cette occasion. Le bruit court que le remplacement de Fiszbin à la tête de la fédération de Paris du PCF ne serait pas étranger à cette effervescence. Enfin, après plusieurs démissions d'intellectuels, comme celle de J. Thibodeau, ce sont deux rédacteurs de l'hebdomadaire *France Nouvelle* qui viennent successivement de démissionner de son comité de rédaction. Il s'agit de G. Belloin et A.Bboviatsis. Comme disait Marchais à la fête de *l'Humanité*, il n'y a pas de contestataire au PCF, il n'y a que des communistes qui discutent ». Gageons qu'il préfèrera la discussion feutrée des tribunes de *l'Humanité* à ces débats-là...

MISE EN SCENE

Endossant une nouvelle fois le costume de matamore, Chirac vient de porter un coup « formidable » au gouvernement. Il exige, avec le PS et le PCF, la convocation en session extraordinaire du Parlement sur l'emploi et le chômage.

Soit dit en passant, l'initiative tapageuse du fougueux président du RPR semble avoir froissé quelques susceptibilités parmi ses ouailles. Guéna par exemple.

Qu'on se rassure ! Chirac sait garder sang froid et esprit de responsabilité.

Le scénario commence à être usé.

LE FIL DE L'ACTUALITE

Les nouvelles attaques de la SONACOTRA



La Sonacotra tente de nouvelles manœuvres, la fermeture des foyers de Nanterre-Maisons, Garges-les-Gonesse, Villemomble, Laënnec, Chilly-Mazarin. Le 18 février, un délégué du foyer de Colombes a été agressé dans une petite rue par deux individus qui voulaient lui tirer une balle dans la tête. Ces actes rentrent dans la campagne actuelle du ministre Stoléru et de la bourgeoisie qui utilisent le racisme comme arme de division et visent à créer autour des immigrés un climat de terreur. Notre photo : les résidents de Nanterre en manifestation. Après les dizaines de procès intentés contre les résidents l'été dernier, on assiste à une deuxième vague de répression.

Solidarité avec Charles Tillon



Charles Tillon.
Injustement relevé de la présidence de l'ANACR.

Dix-neuf membres du comité d'honneur de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance viennent de démissionner par solidarité avec Charles Tillon, ancien commandant en chef des Francs tireurs et partisans, ancien membre du Bureau politique du PCF et président fondateur de l'ANACR. Injustement relevé de la présidence de l'Association à la suite du « procès » que lui intentèrent en même temps qu'André Marty), en 1952, les dirigeants du PCF. Charles Tillon demandait réparation de cette injustice. Mais la direction actuelle de l'association refuse de revenir sur la mauvaise action commise à l'époque.

SIDERURGIE



Dans la sidérurgie, l'événement marquant depuis la journée de grèves et de manifestations massivement suivies du 16 février, a été sans conteste l'occupation du relais-télé de Longwy (organisée à l'initiative de la CFDT). Le gouvernement Giscard-Barre n'a d'ailleurs pu tolérer que les sidérurgistes usent, pour faire connaitre leurs problèmes et leur lutte, des ondes que ce même gouvernement utilise habituellement au seul profit des monopoles qu'il sert.

Il fit donc donner sa police et certains représentants d'un parti – le PCF – qui prétendent être de grands défenseurs des travailleurs, durent se donner bien du mal pour détourner et étouffer la détermination de toute une population mobilisée en quelques heures, dans la nuit, pour la riposte.

Ainsi se trouvaient réduites en poussière les fameuses discussions mises en route entre ministres et syndicats sur lesquelles comptait le gouvernement pour attirer les travailleurs sur un terrain où ne s'affrontent que des plans (tous plus beaux et solides les uns que les autres !) pour faire croire aussi à une soi-disant solidarité nationale dont le même gouvernement Giscard-Barre qui organise les licenciements massifs, serait le promoteur !

Certes, les manœuvres ne sont pas finies ! La classe patronale a plus d'un tour dans son sac, telle la « bataille parlementaire » pour remplacer la bataille de classe. Mais les sidérurgistes de Longwy, ceux de Denain, montrent par leurs actes qu'ils ne sont pas prêts à s'en laisser compter !

Aussi le pouvoir cherche-t-il à isoler ceux qui sont en première ligne. Ainsi, un titre comme *« Longwy en état de siège »*, apparu dans la grande presse, en même temps qu'il témoignait de l'inquiétude nouvelle suscitée dans les milieux gouvernementaux par la vive résistance des sidérurgistes, est un des aspects d'une campagne visant à isoler le « point chaud » que serait Longwy et cet autre que serait Denain.

Il s'agit de faire apparaitre le problème comme circonscrit à une ou deux villes où quelques *« irresponsables, excités, manipulés, venus d'ailleurs, etc. »* viendraient semer le trouble : on connait le refrain que ceux qui nous gouvernent savent si bien entonner quand il s'agit de diviser la classe ouvrière, d'en isoler les éléments qui, à tel ou tel moment, se trouvent à la pointe du combat. Le caractère dispersé, non coordonné et encore limité de l'action de l'ensemble des sidérurgistes – situation qui se prolonge depuis l'annonce des licenciements – offre un terrain propice au développement d'une telle campagne.

Dans une telle situation, il s'agit justement de tout faire pour contrecarrer la campagne d'isolement, combattre les calomnies d'où qu'elles viennent contre les travailleurs pour soutenir ceux qui, sur le terrain, sont en première ligne.

Au fond, cela correspond à l'aspiration de toute la classe ouvrière, de tous les travailleurs. En témoignent la participation massive à la journée du 16 ou l'attention et l'intérêt avec lesquels les travailleurs suivent ce qui se passe dans le Nord et en Lorraine.

Encore faut-il prendre en main, organiser cette solidarité. De ce point de vue, notre parti ne détient certes pas toutes les clés. Mais partout où il est, il doit le faire et aussi tous les militants qui veulent des succès et l'unité pour la classe ouvrière : concrètement, avec tout ce que cela comporte d'informations, discussions, démarches. La solidarité, ça ne va pas de soi : c'est une bataille sur le chemin de l'unité de la classe ouvrière.

Jacques DUROC

La place des femmes

Photo HR.

Nous avons rendu visite à Mme Carpentier, militante de la CSCV (1), et nous avions rencontré son mari syndicaliste CFDT à Usinor-Denain. Sa fille, qui fait des études pour devenir éducatrice, était présente. C'était à la cité Werth, où habite la famille Carpentier, une cité tout au bord de l'usine comme la cité Orléans, la cité Martin qui appartiennent à Usinor.

C'était aussi au lendemain du 16 et de la grande manifestation de Valenciennes, à laquelle Mme Carpentier, absente, n'avait pas participé. Sa fille, par contre, qui y était avec ceux de son âge, avait beaucoup à en dire.

Nous voulions d'abord connaître les problèmes rencontrés par une organisation comme la CSCV et les répercussions, tant sur son activité que sur les familles, des mesures que comptent prendre les barons de l'acier et le gouvernement.

(1) CSCV : Confédération syndicale du cadre de vie.

Car les répercussions, il y en a déjà. Ainsi, *« des indemnités de prévention maternelle et infantile subventionnées par l'usine vont être supprimées. Ici, on manque de tout. L'hôpital est insuffisant : pas question par exemple de faire à Denain un bilan de santé. Au niveau école aussi, le nombre de classes est insuffisant. Il n'y a pas ou pratiquement pas d'équipement collectif ».*

« Une piscine de 25 mètres sur cinq pour plus de 30 000 habitants », précise la fille de Mme Carpentier qui ajoute que *« pour les jeunes, il n'y a guère que les cafés pour se distraire ».*

Quant aux femmes, *« il n'y a pas de possibilité de travail pour elles à Denain. Il n'y a d'ailleurs pas de crèche, juste une halte-garderie au Faubourg-Duchâteau. Bien sûr, il y a surtout des femmes à la CSCV, car les hommes sont sur leur boite. Il est sûr que les femmes veulent faire quelque chose contre les licenciements. On le voit bien car elles vont nombreuses aux manifestations. Mais il n'est pas facile de les rassembler ».*

Nous en venons à la manifestation du 16 février et aux suites qu'il est question de lui donner. Mlle Carpentier a été déçue comme bien d'autres jeunes qui, nous dit-elle, ont quitté la manifestation avant la fin. *« Ici, tu sais, les gens sont décidés, mais les syndicats les freinent ».*

Comment cela ? Cela se sentait dans l'encadrement de la manifestation. *« On comprend que des responsables veillent à ce qu'il n'y ait pas de casse inutile, mais de là à faire de la manifestation un cortège momie comme ça ! Ça aurait dû être quelque chose d'enthousiaste pour souder la population. Et puis, tu entends le discours de la CGT ; en gros, c'est : il faut fermer les frontières ; côté CFDT, c'est : il faut ouvrir les frontières... Comment veux-tu ? On ne sent pas où on va. Ce qui manque, c'est une direction. Et puis, les liens entre syndicats entre toutes les régions, ça ne suffit pas. Il faut que les gens se rencontrent, il faut un contact physique. Il faut pouvoir discuter, se connaître ».*

La seule proposition qu'il y a eu c'est la marche sur Paris. Qu'en penses-tu ?

« Ça pourrait être bien. Ça pourrait justement faire se rencontrer les gens. C'est d'ailleurs la seule chose qui a été applaudie le 16. Mais il faudrait que ça dure longtemps, que ça passe dans toutes les régions et que tout s'arrête. Car partout, la politique, c'est de supprimer du personnel ».

Volonté de participer à la lutte, aspiration à l'unité : *« Les gens d'ici sont décidés »*. On le voit bien à travers toutes les actions qu'ils mènent, syndicalistes ou non... Mais, au-delà de Denain, il y a tous les sidérurgistes (*« on parle trop de Denain et pas assez de tous les sidérurgistes »* disait cette jeune fille) ; il y a toute la classe ouvrière. On sait bien que Denain ne pourra vaincre seul. De ce point de vue, on comprend que des réflexions comme *« Les syndicats freinent »* puissent venir après une manifestation comme celle du 16 à Valenciennes !

Mais ici c'est la volonté de lutter et l'espoir de vaincre qui dominent. On ne se laissera pas faire !

SIDERURGIE

Dans quel camp êtes-vous, Monsieur Porcu ?



Porcu, député PCF incite les sidérurgistes au calme sous la protection des CRS.

Sans commentaire.

M. Porcu, député PCF de Longwy, fut un des plus actifs artisans dans l'entreprise de division face à l'intervention policière. Alors que les travailleurs se rendaient de plus en plus nombreux devant le commissariat pour protester, puis pour exiger le départ de Longwy des gendarmes mobiles, il se démenait, quant à lui, avec ses collègues, pour retenir les travailleurs sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Sans succès !

Environ, deux mille travailleurs étaient rassemblés, avançant face aux gendarmes mobiles. Il faut ici souligner le courage et le grand esprit de responsabilité de ces ouvriers. Ils ne recherchaient pas l'affrontement avec la police, sachant fort bien que cela se serait sans doute traduit par de très graves conséquences. Ils éaient là pour protester et exiger le départ des gendarmes mobiles.

Brusquement, M. Porcu, accompagné du maire de Longwy, survient, non pas pour se joindre aux manifestants, non pas pour mettre son poids et celui de son parti dans la balance afin d'exiger le départ des gendarmes mobiles, *mais pour insulter les travailleurs*, en proclamant qu'il y avait parmi eux des « provocateurs ». Il n'était pas face aux forces de police mais face aux travailleurs pour leur demander de quitter les lieux, le dos appuyé aux gendarmes mobiles.

Des travailleurs lancèrent alors *« Porcu vendu ! »*. Il exigeait non pas le départ de la police de la ville de Longwy mais le départ des travailleurs pour que les gendarmes mobiles puissent se replier dans les locaux du commissariat. *Dans quel camp est donc M. Porcu ?*

Longwy

La police municipale contre les travailleurs

Pour la seconde fois ces dernières semaines, la police urbaine du commissariat de Longwy est intervenue contre les sidérurgistes. La première fois, c'était à l'usine de la Chiers. La deuxième fois, c'était dans la nuit de vendredi à samedi dernier à l'émetteur de télévision du Bois de Chá. Ce sont, en effet, des policiers du commissariat de Longwy qui sont entrés les premiers pour évacuer les militants syndicalistes CFDT présents, suivis de plusieurs centaines de gendarmes mobiles.

Ceci explique d'autant mieux pour quelle raison des milliers de travailleurs de Longwy ont manifesté devant le commissariat. Il faut encore indiquer que ce sont des commissaires de police de Longwy qui menaçaient par hauts-parleurs les travailleurs de recourir à la force. Ces faits montrent, on ne peut plus clairement, l'utilisation de la police municipale contre les travailleurs. Or, le maire de Longwy est membre du PCF. Les maires ont des pouvoirs de police. *Qu'a fait le maire PCF de Longwy pour s'opposer à l'utilisation de la police municipale ?*

Une leçon de l'histoire

En 1968, en plein mouvement de mai, alors que rien n'avait pu contraindre les travailleurs à reprendre le travail et que certains ministres en étaient au point de préparer leur valise, De Gaulle décrétait la dissolution du Parlement. Le PCF, par la voix de Duclos en avait fait la demande. Dès lors, tous les Partis unanimes appelaient à la bataille électorale et demandaient aux travailleurs d'interrompre les occupations d'usine et la grève, pour que les élections se passent dans de bonnes conditions.

Les négociations de Grenelle, où les patrons avaient lâché sur quelques points (essentiellement des augmentations de salaire qu'ils ont eu vite fait de récupérer par la suite) n'avaient pas suffi à interrompre le mouvement. On se souvient de l'accueil fait par les ouvriers de Renault Billancourt aux résultats des négociations présentées devant eux par Séguy : sifflets et huées !

Le Parlement : une issue par laquelle s'échappaient les fruits que le rapport de force établi sur le terrain pouvait permettre aux travailleurs d'espérer cueillir.

Voilà le genre de manœuvre à laquelle on assiste actuellement pour dévoyer la lutte des sidérurgistes : attirer les travailleurs sur le terrain de la « lutte parlementaire » bourgeoise hors du terrain de la lutte de classe !



Grève toujours à la SFP. Les licenciements ont été suspendus et les chaines ont repris le travail. Mais la direction compte toujours procéder à des suppressions d'emplois : les discussions syndicats-direction, syndicats-ministre s'avèrent difficiles...

Levée en masse à Saint-Etienne

MANUFRANCE

Mardi 20 février, une manifestation a rassemblé près de 50 000 personnes à St-Étienne. A Roanne le même jour, plus de 6 000 manifestants ont bloqué le pont sur la Loire pendant plus d'une heure. Les magasins et commerces avaient fermé leurs portes, par solidarité, pour la première fois dans la région.

En appelant tout le département de la Loire à manifester, l'intersyndicale CGT, CFDT, FEN a voulu marquer une nouvelle étape dans la lutte contre les licenciements qui se multiplient dans la région.

En effet, la restructuration de la vieille industrie régionale a jeté sur le pavé des milliers de travailleurs depuis cinq ans. Et la menace continue : Creusot-Loire et Manufrance ont annoncé des licenciements à venir.

La baisse ou la transformation de leur activité entrainerait aussi la fermeture de nombreuses petites entreprises de fournisseurs et sous-traitants, à St-Étienne et dans les vallées du Gier et de l'Ondaine.

Après cette grande manifestation, la plus importante depuis 1968, les travailleurs se posent la question *« Que faire après le 20 ? »*. L'intersyndicale, lors des interventions qui ont clôturé la manifestation, a lancé l'idée de participer à la marche sur Paris...

AUX 4 COINS DU PAYS

Redon (capitale bretonne du chômage) dans la rue



Photo Paul Gorneg

Redon, capitale bretonne du chômage : 2.200 chômeurs pour 13 000 actifs dans le Pays de Redon. Mardi 20, nous étions des milliers pour montrer notre détermination à *« vivre et travailler au pays »*.

A l'appel de la CGT, de la CFDT, de la FEN, plus de 4 500 salariés de Redon même, ont cessé le travail et se sont rendus sur les 10 barrages qui allaient bloquer la ville jusqu'à 15 heures.

Pendant le même temps, la gare SNCF était occupée par des travailleurs de Garnier qui arrêtaient chaque train de 30 à 45 minutes.

Après le meeting intersyndical, plus de 3 000 personnes manifestaient dans les rues où tous les commerces étaient restés fermés.

Manifestation déterminée où le mot d'ordre *« Pas un seul licenciement ! Du travail pour tous ! »* était largement repris.

Pendant la manifestation et jusqu'à 18 h 30, trois trains dont le Paris-Quimper restaient bloqués.

Incontestablement cette journée fut une réussite.

C'est la voie à suivre, en allant vers une action coordonée des travailleurs de toutes les boites touchées par les licenciements ou non, sur des revendications qui vont dans le même sens : contre les licenciements, l'augmentation des cadences le travail au rendement, pour les 35 heures, la cinquième semaine de congés, etc.

Il reste beaucoup à faire pour en arriver là, mais la détermination et la solidarité populaire qui s'est concrétisée le 20 sont encourageantes.

Correspondant local

DOSSIER

Prochainement auront lieu les élections cantonales destinées à renouveler la moitié des conseils généraux.

Rappelons à ce sujet la position de principe du PCML sur les élections aux institutions de la bourgeoisie. Loin de prôner systématiquement l'abstention, elle consiste à analyser ces événements d'un point de vue tactique, cas par cas.

Dans le cas présent, le PCML a jugé préférable d'envisager une participation aux cantonales. Celle-ci sera certes très réduite quant au nombre de candidats présentés mais elle permettra à tous les militants et sympathisants du PCML de mener partout une campagne politique active sur les thèmes développés dans la déclaration que nous reproduisons ci-dessous.

Dans le cadre des orientations fixées par la sixième session du Comité central, le bureau politique du Parti communiste marxiste-léniniste a examiné et fixé les formes de participation du Parti à la bataille politique des élections cantonales de mars 1979.

Les décisions suivantes ont été arrêtées :

1) Le Parti communiste marxiste-léniniste présentera quelques candidatures dans des cantons où son activité lui a permis d'accumuler des liens suffisants avec la classe ouvrière, les petits paysans et les autres couches populaires.

Le bureau politique a procédé à la détermination des régions dans lesquelles de telles candidatures paraissent susceptibles d'être présentées.

2) Dans tous les autres cantons où le Parti communiste marxiste-léniniste ne participera pas directement au scrutin, le bureau politique a décidé d'appeler à voter pour tout candidat qui aura pris position de manière explicite, sincère et globale sur l'ensemble des points suivants :

— La défense effective des intérêts de classe des ouvriers, des petits paysans et des couches populaires, sur toutes les questions économiques, sociales et politiques posées au niveau de la commune, du canton et du département (questions concernant les impôts locaux, la politique du logement et de l'urbanisme, les constructions scolaires, les implantations diverses d'autoroutes, de centrales nucléaires, les restructurations industrielles entraînant des licenciements, la politique foncière entraînant des expropriations ou atteintes partielles au détriment des petites et moyennes exploitations agricoles, etc.).

— La condamnation sans réserve de la politique de chômage, de misère, d'exode rural, d'exploitation et de répression du gouvernement réactionnaire de Giscard et Barre, politique qui sert les intérêts du patronat capitaliste et de la grande bourgeoisie.

— La condamnation des entreprises impérialistes des deux superpuissances USA et URSS qui conduisent à une troisième guerre mondiale et la condamnation de l'agression soviéto-vietnamienne contre l'indépendance nationale du Cambodge, comme de toute atteinte à l'indépendance et à la souveraineté nationale d'autres pays, nations et peuples.

— Il va sans dire que le PCML n'appellera pas à voter pour un candidat qui n'exprimerait son accord qu'avec un seul ou deux des trois points exposés.

Ces trois points constituent de ce fait les axes de la lutte politique immédiate du Parti communiste marxiste-léniniste, qui les développera de façon autonome pendant la bataille des élections cantonales soit par l'intermédiaire de ses candidats, soit sous d'autres formes là où il n'en présentera pas.

LES COLLECTIVITES LOCALES

Yannick Dagorn a rencontré un sociologue et un juriste marxistes-léninistes pour faire le point sur les collectivités locales

Y. Dagorn : En France, on est en démocratie. Facile à dire : pourrais-tu préciser rapidement d'où nous vient le système bourgeois actuel, et sur quelles bases il est fondé.

J : La Révolution française a instauré un système d'État dont les formes sont établies à partir d'une conception républicaine. Au cours du XIXe siècle, il y a eu à certaines périodes, substitution d'un système de nomination au système électif de 1789, y compris au niveau des collectivités locales. Peu à peu, en particulier sous la Troisième République, il y a eu réinstallation de mécanismes électifs pour les conseils généraux, pour les conseils municipaux et les maires.

Sur ce système institutionnel, s'édifie un ensemble de règles de droits et d'idéologie qui toutes semblent fondées sur la souveraineté des électeurs, c'est-à-dire le suffrage universel de citoyens égaux. Selon la logique des institutions de la démocratie bourgeoise, il s'ensuit que la prééminence est à l'assemblée élue — et l'idée qu'à côté de l'assemblée élue, il y a un exécutif qui exécute les volontés de l'assemblée élue.



Les problèmes du développement, du contrôle du sol ne sont plus dans les mains des conseils municipaux.

En fait, on s'en doute, le « *citoyen-souverain* » n'a jamais été qu'un fantôme. Mais il y a eu des phases où les assemblées ont été des lieux de pouvoir et de décision, désignant les exécutifs et ayant prééminence sur eux. Aujourd'hui, dans les grandes villes, dans les conseils municipaux, ce n'est plus le cas. On voit quelle dérision il y a à appeler un préfet ou un maire de grande ville un « *exécutif* ». Avec son état-major d'adjoints (le maire plus ses adjoints constituent la municipalité), le maire est devenu un organe d'initiative, supporté par le conseil municipal, qui n'est plus qu'une chambre d'enregistrement se livrant à une messe rituelle pour approuver les décisions de cet organe d'initiative.

Il reste cependant que dans la situation actuelle, la bourgeoisie n'a pas intérêt à mettre en place une centralisation absolue ou un pouvoir hiérarchique pour remplacer les collectivités locales. La persistance de la forme démocratique conserve des avantages extraordinaires : ça répond beaucoup mieux à la variation des situations. Un élu bourgeois est beaucoup plus attentif aux contradictions qui surgissent qu'un fonctionnaire nommé du centre. De ce point de vue, le mécanisme de la démocratie sert beaucoup mieux le capitalisme, car il fonctionne de façon beaucoup plus harmonieuse qu'un modèle très centralisé (pensons au système soviétique par exemple). Pour la bourgeoisie, ça permet de réaliser à son profit des alliances de forces sociales de façon beaucoup plus nuancée qu'un système plus centralisé ne permettrait de le faire.

Y. Dagorn : Même si la forme démocratique est sauvegardée, il y a renforcement de l'État central... Cette évolution ne s'est pas faite indépendemment de l'évolution économique du capitalisme...

J: Le fond des choses, c'est la question de la forme neuve prise par le capitalisme en France : la fin de la colonisation, l'ouverture d'une phase où le capitalisme français réorganise son espace métropolitain en renforçant l'exploitation sur son territoire : c'est la rentabilisation (Bretagne, Normandie) des régions périphériques, c'est l'entrée directe du capitalisme dans des secteurs caractérisés jusque là par la petite production.

Le reflux de l'impérialisme français, sous les coups de boutoirs de la libération des peuples du tiers monde, l'amène à s'attaquer par exemple à la petite paysannerie, à restructurer le commerce, à adapter la ville à ses nouveaux besoins. Tout cela suppose un réaménagement considérable du territoire.

Cela suppose aussi, bien sûr, une adaptation des formes de l'État aux nécessités de cette phase-là (l'État joue aussi en retour un rôle dans cette transformation). Il y a un renforcement énorme, décisif, après 1958, du rôle de l'exécutif, c'est-à-dire du pouvoir gouvernemental. C'est tout le sens du gaullisme : adapter l'outil administratif aux nécessités de direction par le centre, par le gouvernement, de toute la politique du capitalisme monopoliste.

Y. Dagorn : Les collectivités locales, je suppose, ne sont pas restées étrangères à ces nécessités...

J : Le trait dominant de la période, pour ce qui concerne les collectivités locales, c'est que les règles mises sur pied par la bourgeoisie sous la troisième République ont été profondément modifiées. L'idée de base : l'éloignement du lieu de pouvoir par rapport à sa source dans le système bourgeois, c'est-à-dire l'électeur.

Les documents officiels continuent de laisser croire que les vieux dispositifs de la démocratie bourgeoise continuent à fonctionner : ce n'est plus vrai !

Bien sûr, il reste toujours 36 000 communes, et on peut toujours dire que l'immense majorité des communes, c'est toujours le vieux système démocratique... Mais pour tout ce qu'il

Le conseil général

Comme le définit la loi

Le département a un double caractère : c'est d'abord une circonscription administrative dans laquelle s'exercent les compétences des services de l'État. C'est également une « **collectivité locale** », dotée d'un budget et de services qui lui sont propres. Le vote et la gestion du budget du département sont confiés à une assemblée dénommée Conseil général.

Rôle du Conseil général

Outre le vote du budget départemental, le Conseil général est chargé de la création, de l'organisation et du fonctionnement des services départementaux (voierie, main d'œuvre, DASS, ponts et chaussées, équipements, etc). Il décide de la rémunération des personnels employés par le département, de la gestion du patrimoine départemental et de l'exécution des grands travaux.

En dehors de ces attributions traditionnelles, le Conseil général exerce une activité d'incitation en matière de développement économique (avantages fiscaux à l'implantation de nouvelles entreprises, subventions, etc.). Le Conseil général est d'autre part consulté dans la planification et la programmation des équipements publics : il donne son avis sur les priorités du plan, etc.

Désignation du Conseil général

Ses membres sont élus au suffrage universel, à raison d'un conseiller par canton, d'où la dénomination d'élections cantonales. Les conseillers généraux sont élus pour six ans et sont renouvelables par moitié tous les trois ans. A cet effet, les cantons de chaque département sont répartis en deux séries : les élections de mars 1979 concernent les cantons de la série renouvelée en 1973 ainsi que ceux de l'autre série qui pourraient être vacants par suite de décès ou de démission.

Le fonctionnement du Conseil général

Le Conseil général tient deux sessions ordinaires par an en dehors des sessions parlementaires et, éventuellement, une ou plusieurs sessions extraordinaires. Le préfet assiste aux séances et peut y intervenir. Les sessions du Conseil général sont publiques.

Le Conseil général élit tous les ans son bureau, composé d'un président, d'un ou plusieurs vice-présidents et secrétaires. Il élit aussi en son sein la **commission départementale** qui siège entre les sessions et se réunit au moins une fois par mois. Le préfet assiste aux séances. La commission est un organe de décision pour certaines affaires que lui a confiées le Conseil général ; il « surveille » l'exécution par le préfet du budget départemental.

Suite de la page 15

y a de décisif — c'est-à-dire pour ce qui concerne les grandes villes, qui regroupent maintenant la majorité de la population française — le vieux dispositif ne fonctionne plus.

Dans les grandes villes, on constate en effet que les problèmes centraux du développement, du contrôle du sol éventuellement, ne sont plus dans les mains des conseillers municipaux.

Y. Dagorn : Et quels sont les principaux mécanismes par lesquels le pouvoir de décision *« échappe »* aux communes ?

J : Du fait de la croissance des villes sur une pluralité de territoires communaux, il y a eu création des syndicats de commune à vocation multiple, des districts urbains et des communautés urbaines.

Aujourd'hui, toutes les plus grandes villes de France sont gérées principalement par des conseils de districts ou des conseils de communauté. Ces conseils sont élus au deuxième degré (non pas par les électeurs, mais par les conseillers municipaux). Le préfet a droit de présence et il a aussi le droit d'intervention.

Pas de séance publique, pas de procès-verbaux détaillés des séances : ils sont *« à l'abri »* des électeurs, et pourtant, c'est eux qui décident.

Pensez-vous vraiment que la municipalité de Plogoff (Finistère) a un pouvoir quand EDF veut implanter une centrale nucléaire ?



«Démocratie française» **Qui dirige ?**

On ne les élit pas, ils sont plus puissants que les élus

Président de la République
nomme
GOUVERNEMENT PLUS PREMIER MINISTRE
nomme
Caisse des dépôts et consignations
nomme
Direction de l'aménagement du territoire
nomme
Société centrale d'équipement du territoire
SOCIÉTÉS PRIVÉES PLUS BANQUES
nomme
nomme
PRÉFET DE RÉGION
surveille
Contrôle
surveille
Président
Président
Président
SÉNAT 295 sénateurs élus pour neuf ans au suffrage indirect.
PRÉFET DE DÉPARTEMENT
COMMUNAUTÉ URBAINE
District urbain
Syndicats de communes.
surveille et exécute
surveille
élisent
MAIRE
ADJOINTS
CONSEIL RÉGIONAL : Composé de sénateurs et de députés de la région auxquels s'ajoutent en nombre égal des représentants des collectivités locales.
CONSEIL GÉNÉRAL : Élu par les électeurs du canton pour six au scrutin uninominal et majoritaire à deux tours et renouvelable par moitié tous les trois ans.
CONSEIL MUNICIPAL Élu dans 36 394 communes.
ASSEMBLÉE NATIONALE 491 députés élus pour cinq ans
Présidentielles
Législatives
Cantonales
Municipales
SUFFRAGE UNIVERSEL



DOSSIER



Aux élections municipales d'Ivry, le PCF affirmait : *« Pour vivre mieux à Ivry, votez PCF »*. Aux élections cantonales, il déclarait : *« La municipalité de gauche est gênée dans son action par le conseil général. Votez pour un conseiller du PCF »*. Aux législatives de mars 1978, il déclarait enfin : *« Toutes les réalisations sociales à Ivry sont bloquées car, en fait, c'est l'État qui tient toutes les ficelles. Votez PCF »*.

A cela s'ajoute encore le phénomène des villes nouvelles : dans la région parisienne en particulier, on a créé de nouvelles communes là où il n'en existait pas auparavant. Les villes nouvelles sont montées de toute pièce sous contrôle direct de l'appareil d'État central. Avant qu'il y ait des élections, il y a une sorte d'établissement public, qui se trouve sous le contrôle direct du préfet — et sous le contrôle des grandes institutions publiques ou privées d'aménagement, comme la Société centrale d'Équipement du territoire, reliée à la Caisse des dépôts et consignations.

Toutes ces réformes sont une tentative de réorganisation des pouvoirs locaux pour les adapter aux nouveaux besoins du capital. Il y a volonté de séparer les grandes compétences en matière d'aménagement urbain de la pression des suffrages : quand c'est le conseil de communauté d'une grande ville qui tranche, le pouvoir est cent fois plus éloigné des électeurs que lorsque c'est le conseil municipal d'une petite commune rurale. Et quand, dans certaines grandes villes, on parle de *« participation »*, ça veut dire que vous ne pouvez discuter que de l'aménagement de votre escalier pendant que d'autres décident entre eux du plan général de la ville...

Y. Dagorn : Qu'il y ait concentration du pouvoir et éloignement du pouvoir des collectivités locales « hors de portée de l'électeur », je le vois bien. Mais quel rapport avec les nécessités nouvelles du capitalisme monopoliste ?

K : Dans les grandes villes, il ne s'agit plus de collectivités locales qui gèrent pour leur propre compte, du point de vue de leurs propres intérêts ou de ceux de la collectivité locale — il s'agit désormais d'une extension de l'appareil d'État, qui, du centre, est organisé avec spécialisation des tâches.

Il y a ainsi passage à des « communes-entreprises » qui organisent localement toute la reproduction de la force de travail, en particulier en ce qui concerne le logement, la santé, l'école, les équipements culturels, etc.

Les communes organisent aussi tout ce qui concerne l'implantation du capital : prévoir et équiper des terrains, créer des zones industrielles, etc. Ces opérations, évidemment, elles les financent avec les impôts : songeons aux cadeaux royaux que certaines communes ont fait au moment de la décentralisation : exonérations d'impôts locaux, terrains presque gratuits, etc.

Les grandes municipalités deviennent de véritables entreprises... et il faut qu'elles soient de *« bonnes entreprises »* : pour un industriel qui va s'implanter quelque part, une ville *« qui fonctionne bien »* qui a des logements sociaux en grand nombre, des équipements collectifs bien développés, c'est la garantie que la main-d'œuvre sera dans de bonnes conditions pour produire de la plus-value.

Les communes sont d'autre part soumises aux grands trusts qui interviennent dans le développement de la ville elle-même, elles doivent traiter avec des firmes face auxquelles elles ne font pas le poids. Il n'y a plus par exemple que deux grands trusts d'adduction d'eau qui se partage moitié-moitié ce marché en France. L'autonomie communale face à la Lyonnaise des eaux ou à la Compagnie générale des eaux, ça n'a plus le moindre soupçon de réalité. Face aux grands groupes de construction, face à EDF, elles sont à peu près dans la même situation. Jusqu'aux pompes funèbres qui parfois sont en situation de monopole.

La seule autonomie dont on puisse parler encore, c'est d'une sorte d'autonomie concurrentielle des communes, et sous domination du grand capital. C'est la concurrence, le *« chacun pour soi »* pour *« attirer »* les implatations du grand capital. Dans le style : *« Venez chez nous, le terrain est moins cher, la mer n'est pas loin, les travailleurs sont dociles... et puis, on vous a installé l'eau et le gaz ! »*.

En fait, donc, une autonomie sous complète domination : comme pour les universités, comme pour les petits sous-traitants par rapport aux grandes firmes.

Y. Dagorn : Les communes sont donc asservies aux besoins du capitalisme monopoliste, elles n'ont plus par rapport à lui qu'une toute petite marge de manœuvre... Mais ont-elles au moins un semblant d'indépendance par rapport aux préfets, par rapport à l'État central ?

J : Au vu de la loi, les collectivités locales sont en principe des centres de pouvoir autonomes. Avec cette seule restriction qu'il y a tutelle administrative, en particulier des préfets, sur les communes. Cette tutelle est une manière de surveillance : l'État central est chargé de vérifier que les communes observent bien la loi, un point c'est tout. Le pouvoir central ne peut imposer à la commune que ce à quoi l'oblige la loi, il ne peut imposer sa volonté politique propre.

Ça, c'est les principes. Mais en fait, par rapport à l'État central, il n'y a pour ainsi dire plus aucune indépendance. Pour ce qui est de l'impôt indirect, l'État opère un versement représentatif de la taxe sur les salaires (VRTS) qui est une sorte de subvention globale de l'État et décidée par l'État. C'est un aspect de la dépendance des communes. A quoi sert, en effet, un semblant d'indépendance juridique lorsque les communes sont réduites à la mendicité financière ?

Il leur reste en principe à décider des impôts directs locaux. Pour ce qui est de la taxe d'habitation, les communes n'ont que le choix... d'appliquer l'injustice. S'il leur est possible de faire des abattements pour charge de famille ou difficulté due au chômage, etc., c'est très limité, et en tout cas, ça n'a aucun rapport avec les distorsions de revenu !

Les municipalités (de droite comme de gauche) participent ainsi obligatoirement à l'écrasement des pauvres. La taxe d'habitation est assise sur le logement : en prenant pour base le logement, on touche tout le monde, y compris les plus pauvres. Lorsqu'on transporte de force une population pauvre d'un quartier ancien où la taxe est faible à un quartier neuf, on renforce énormément son loyer... et la taxe d'habitation. Cela, toutes les municipalités sont amenées à le faire : elles n'ont pas le choix.

La commune ne peut décider de ses impôts : elle ne peut non plus décider seule de ce qu'elle va en faire.

L'État a la possibilité technique de planifier l'équipement communal, par des moyens qui paraissent à première vue anodins. Par exemple : une commune ne peut emprunter de l'argent si elle n'a pas d'abord reçu une subvention pour tel ou tel équipement... quand le préfet ne veut pas qu'une commune construise une école ou une piscine, il ne l'inscrit pas sur la liste annuelle des subventions qu'il distribue, et le problème est réglé. En règle générale, la commune ne peut rien faire si elle ne reçoit pas une dotation financière de l'État.

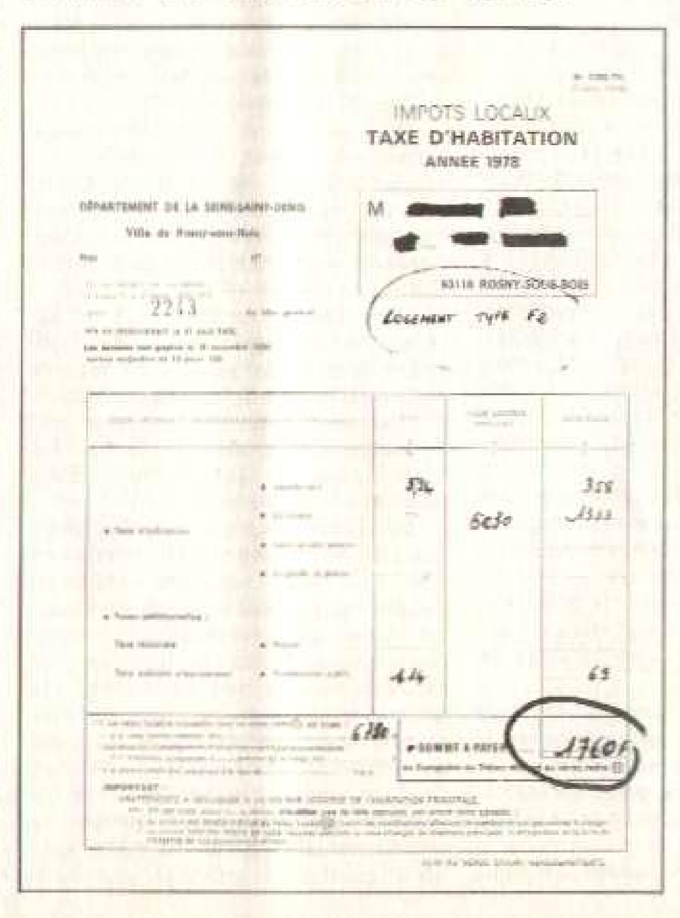
Y. Dagorn : Dans ces conditions, peut-on encore croire qu'avec un « changement d'équipe à la mairie, on peut parvenir à faire prévaloir les intérêts du peuple ? La gauche dans les municipalités, par exemple, ça change quelque chose ?

K : Que les municipalités soient de gauche ou de droite, le problème est le même : elles s'inscrivent dans ce cadre général. D'ailleurs, le grand capital s'accommode très bien des municipalités de gauche : il s'y trouve assez à l'aise, car justement, la reproduction de la force de travail, comme je disais tout à l'heure, y est souvent mieux gérée.

En général, les municipalités de gauche vont avoir une politique un peu différente pour les logements sociaux ou pour les équipements collectifs qui les entourent. Et encore, cela est loin d'être toujours évident. Même lorsqu'elles font cette politique, elles se lancent en fait à plein dans le rôle d'intervention au profit d'une meilleure reproduction de la force de travail, qui profite aux capitalistes. Quant à la concurrence avec les autres communes pour *« attraper »* les investissements des capitalistes, ils sont obligés d'en appliquer les règles.

Entre la gestion municipale de la droite et celle de la gauche, c'est un peu comme pour France-Inter : *« On cherche la différence »*. Il y a un discours qui est : *« Il faut remplacer ce gouvernement, et pour cela, il faut que la population soit avec nous... Les impôts locaux sont injustes... mais on ne peut faire autrement, on est obligé de les appliquer, etc. »*.

Pour ce qui est de la gestion de l'entreprise, ils n'ont pas réellement d'alternative.


IMPOTS LOCAUX
TAXE D'HABITATION
ANNEE 1978

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

M [redacted]

93110 ROSNY-SOUS-BOIS

2213

LOGEMENT TYPE F2

374 — 5630 — 358 — 1333

44 — 65

678 — 1760 F

Les municipalités de droite comme de gauche participent obligatoirement à l'écrasement des pauvres.

Marée noire le temps des procès

Un an après l'échouage de l'Amoco Cadiz, voici venu le temps des procès. C'est aussi le moment de faire un bilan sur les conséquences de cette catastrophe, de voir comment ont été indemnisés les travailleurs qui en furent les victimes, après le tapage sentimental et les déclarations d'intention. Nous avons rencontré Henri Didou, secrétaire de syndicat des marins pêcheurs CFDT du quartier maritime de Brest.

« Le quartier maritime de Brest, ce sont 570 navires et 1 063 marins. On y pratique la pêche fraiche et aux crustacés dans les régions de Plouguerneau-Portsall et surtout du Conquet et de Molène. On y pratique la récolte des algues sur tout le littoral finistérien et dans l'archipel de Molène, la pêche des coquillages en rade de Brest, l'ostréïculture, les expériences d'aquaculture.

L'État veut réduire les indemnités !

Des déclarations officielles comme celles du préfet de la région ont laissé entendre que tout était réglé, que les marins-pêcheurs avaient été indemnisés. Le syndicat CFDT des marins-pêcheurs n'est pas de cet avis. Certes, il y a eu l'indemnisation à 70 % de la valeur à neuf du matériel abimé et inutilisable, la prise en charge des charges fixes (à payer malgré l'inactivité pendant le mois qui a suivi l'échouage : charges sociales, assurances, etc.) et l'indemnisation provisionnelle d'urgence (1 244 F par quinzaine d'arrêt de travail). Cette indemnité a été versée à 500 personnes dans le quartier de Brest pour deux quinzaines d'arrêt. Cette indemnité forfaitaire ne pouvait réparer le préjudice. Chez les marins-pêcheurs, la paye peut varier énormément d'un mois sur l'autre suivant le temps, les périodes de pêche.

Aussi une circulaire du 1er mai 1978 prévoyait un remboursement à 100 % du manque à gagner en se basant sur la différence entre les déclarations de revenu 1976-77 et celles de 1978.

Aux dernières nouvelles, le remboursement de ce manque à gagner ainsi défini ne sera plus que de 75 %, et même de 50 % dans le quartier maritime de Morlaix.

L'Amoco-Cadiz a disparu du devant de la scène, au propre comme au figuré, l'épave étant passée au fond. L'État en profite pour vouloir réduire les indemnités prévues. Devant cette décision, les marins-pêcheurs ont protesté. Dans une lettre à Monsieur Brossier, directeur des pêches, les comités locaux des pêches maritimes de Brest (dont Henri Didou est le secrétaire) et de Morlaix ont répondu.

«Il nous a été donné d'entendre certains propos selon lesquels il apparaitrait que *« les marins-pêcheurs ont effectué une bonne saison en 1978 et que les gains réalisés seraient supérieurs à ceux réalisés l'année précédente »*.

De telles affirmations sont dénuées de fondement, car c'est méconnaitre la situation réelle dans laquelle se trouvent les marins-pêcheurs quant à l'exercice de leur métier, c'est méconnaitre les études réalisées par les scientifiques de l'ISTTM du CNEXO que de l'université de Brest.

Les observations, constats et prospections effectuées démontrent que de nombreux problèmes demeurent (raréfaction du poisson dans de nombreuses zones, poisson affaibli, amaigrissement et apparition de tumeurs chez certaines espèces). Et s'il est vrai que la production, dans certaines activités particulières (exemple les algues), a été en progression, il faut se garder d'en tirer des conclusions hatives ou de généraliser. En effet, l'accroissement de la récolte des algues ou de relatifs bons apports de crustacés par quelques bateaux sont dûs à différents facteurs :

- Changement de lieux de pêche avec comme conséquence directe une consommation supérieure de carburant.
- Un temps plus important de mer (des frais supplémentaires).
- Mécanisation plus poussée des navires (amélioration de la productivité).
- Augmentation du nombre des navires.
- Exploitation des nouveaux champs d'algues.
- Achat par les industriels de la production « en vert » : les marins-pêcheurs n'ayant plus à sécher leurs algues, il leur a été possible de passer plus de temps à la récolte (d'où augmentation de la dite récolte). Telles sont les véritables raisons du maintien voire de l'augmentation de la production totale.

Une association de défense

Ceci étant, il est à signaler que les nombreux navires exerçant aux alentours immédiats de l'Amoco-Cadiz ont réalisé une production inférieure à celle des années 1977 et 1976. De façon générale, nous affirmons que l'échouage de l'Amoco-Cadiz a causé un préjudice réel à la profession et que sans cette catastrophe, la saison 1978, tant pour les goémoniers que pour les pêcheurs de la côte nord-finistérienne, aurait été supérieure à ce qu'elle a été.

Les marins-pêcheurs ont par ailleurs décidé de créer *« une association de défense des marins-pêcheurs victimes de l'échouage de l'Amoco Cadiz »*, ceci pour être partie prenante des poursuites juridiques engagées contre les armateurs de l'Amoco. »

Correspondant Brest

Manifestation à Brest en avril 1978.

Une association de défense des marins-pêcheurs s'est créée.



Photo Marc Letissier



Pour avoir réclamé que les soldats nettoyant les plages travaillent dans de bonnes conditions, deux militants passeront en correctionnel à Brest le 9 mars 1979.

Le 16-17 mars, l'Amococadix s'échouait sur la côte du Nord-Finistère à Portsall : 200 000 tonnes de pétrole se répandaient dans la mer et sur les côtes bretonnes provoquant la plus grande pollution connue dans toute la région. Petits pêcheurs obligés de déposer leur rôle, entreprises ostréïcoles fermant leur porte, toute une population inquiète quant à l'avenir économique de la région et quant aux conséquences écologique de cette catastrophe...

On aurait pu penser qu'il fut logique que les pollueurs furent les payeurs et donc... les nettoyeurs. Mais la logique capitaliste est toute autre. Les pouvoirs publics ne pouvant que montrer au grand jour leur imprévoyance totale, firent appel au bénévolat et surtout envoyèrent sur place des milliers de soldats, pour nettoyer la pollution. C'était cela le fameux *« plan Polmar »*.

Le nettoyage bien sûr, mais dans quelles conditions ?

Il est vrai que pour les capitalistes et leur gouvernement, les soldats (appelés) constituent la main-d'œuvre idéale pour le nettoyage.

- Main d'œuvre peu payée
- Un encadrement efficace pour empêcher toute révolte.

Car la révolte existait face aux conditions de travail (interview de soldats – HR bimensuel No 31) :

« On est logé dans un grand gymnase et on a pas toujours très chaud... On a quatre lavabos pour cent appelés. Alors le matin c'est la ruée. Le soir c'est encore pire ; il n'y a qu'une seule pompe à décontamination pour 60 appelés, si bien que quand on remonte de la plage à 17 heures, à 19 heures on est pas encore tous passés à la décontamination... ».

Aussi n'est-ce pas un hasard si nombre de tracts de différents horizons dénoncèrent les conditions de travail des soldats.

L'un d'entre eux se terminait par les mots d'ordre suivants :

« – Halte à la répression à l'intérieur comme à l'extérieur de l'armée.
– Non au travail dans le mazout, sans réelles surveillances médicales.
– Non à l'utilisation de l'armée contre le mouvement des masses populaires. »

Or, s'il y a un secteur que la bourgeoisie et le gouvernement à son service ne supportent pas que l'on touche c'est bien à « son armée ».

Cela se révéla encore vrai quand en juin 1978, deux militants se font arrêter dans un café de St-Renan (ville du Nord-Finistère) alors que l'un d'eux distribue un exemplaire de ce tract aux soldats présents. Les camarades sont relachés avec une garde à vue de 24 heures et une perquisition à leur domicile.

Procès en correctionnel à Brest le 9 mars à 8 h 30. Venons-y nombreux.

Quand la répression bat son plein à Brest

Après que le dossier ait été transmis à la cour de sûreté de l'État qui n'en a pas voulu, le considérant comme trop léger, les deux militants se voient traduit devant le tribunal correctionnel de Brest le 9 mars prochain pour : *« incitation de militaires à la désobeissance »*.

Ainsi un simple tract d'information sur les conditions de vie des soldats lors du nettoyage des plages, devient pour la bourgeoisie et ses représentants un motif d'inculpation.

- Elle qui n'a rien fait pour empêcher la 4e marée noire ;
- Elle qui ne fait rien envers les responsables directs de la pollution ;
- Elle qui fait attendre les indemnités
- Elle qui, à peine la marée noire déversée, nous annonce une centrale nucléaire à Plogoff (Sud-Finistère).

Il est vrai qu'à Brest, ces derniers temps, la répression ne chôme pas :

- Condamnation à 500 F d'amende de deux militants du COBA, pour inscriptions sur un mur dénonçant la coupe du monde en Argentine.
- Inculpation de deux militants antinucléaire pour avoir inscrit sur un mur : *« Non au nucléaire »* on attend le verdictdu procès.

Tous unis contre la répression

La mobilisation contre la répression doit donc se développer pour la défense de ces deux militants comme de tous ceux qui sont victimes à des degrés divers de la répression de l'État bourgeois.

C'est dans cette direction que se battent la section et les militants de Brest du Parti communiste marxiste-léniniste (PCML).



Loi Veil

Avortement, contraception

Une nouvelle bataille à mener

A l'automne prochain, l'avortement sera à nouveau l'objet de controverses passionnées au Parlement. La loi Veil, applicable depuis le 17 janvier 1975 pour cinq années seulement, arrivera à expiration. Les parlementaires devront alors décider d'une législation durable sur l'avortement... et du sort de plusieurs centaines de milliers de femmes qui y ont recours chaque année. Mais ses opposants n'ont pas désarmé et tout indique que la lutte sera chaude !

De ces cinq années d'expérimentation de la loi Veil, quel bilan peut-on tirer ? L'aspect principal en est indiscutablement positif : la loi Veil a « dépénalisé » l'avortement : on risquait auparavant, selon les textes en vigueur, plusieurs années de prison pour avoir avorté ou pratiqué un avortement ou simplement communiqué une adresse. Elle l'a rendu accessible dans des conditions acceptables pour la majorité des femmes qui souhaitent y avoir recours.

Mais ce bilan comporte pourtant pas mal de zones d'ombre qui tiennent à deux raisons : les imperfections de la loi elle-même et les obstacles mis à son application.

Des lacunes à combler

La lacune principale de la loi Veil est d'avoir, tout en acceptant de considérer désormais l'interruption volontaire de grossesse (IVG) comme un acte médical ordinaire, refusé d'en prévoir le remboursement par la Sécurité sociale. Le prix de l'IVG reste donc intégralement à la charge de la femme qui la demande alors qu'il est relativement élevé : entre 500 et 800 F quand il est pratiqué dans un centre hospitalier et que la durée de l'hospitalisation n'excède pas 24 heures.

Cela suffit dans bien des cas à rendre l'interruption volontaire de grossesse difficilement accessible. La gratuité possible dans le cas de l'insuffisance des ressources, n'étant octroyée qu'avec la plus grande parcimonie par les autorités administratives responsables.

L'exigence du rembousement par la Sécurité sociale sera donc un des thèmes principaux de bataille pour l'amélioration de la loi Veil lors de sa rediscussion.

La procédure en vigueur pourrait aussi être allégée. Toutefois le délai de réflexion de 8 jours qui doit obligatoirement s'écouler entre la première démarche auprès du médecin et l'acceptation de l'IVG a sans doute sa raison d'être car il ne s'agit pas d'une décision qui doit être prise à la légère. De même, l'entretien obligatoire avec le médecin, conseiller conjugal ou familial, s'explique par le fait que la nécessité de recours à l'IVG est toujours motivée par un constat d'échec en matière de contraception. Il est donc utile que la femme ou mieux le couple puissent s'interroger sur cet échec et prendre des mesures mieux appropriées pour l'avenir.

Les médecins progressistes qui se sont battus aux côtés des mouvements de femmes pour la reconnaissance du droit à avorter, s'interrogent sur le délai maximum de 10 semaines au-delà duquel l'IVG n'est plus légalement possible. Du point de vue médical, donc dans l'intérêt même des femmes, l'interruption de grossesse doit toujours être pratiquée le plus tôt possible, les risques s'accumulant avec le temps passé. Mais il serait sans nul doute préférable de laisser le médecin estimer librement ces risques en déterminant cas par cas si l'avortement est possible, comme il le fait pour tous les autres actes médicaux.

L'obligation faite aux mineures d'avoir une autorisation parentale pour avoir accès à l'IVG devrait aussi être supprimée. Car c'est souvent chez les très jeunes que la nécessité de l'interruption de grossesse est la plus évidente. L'obligation d'impliquer au moins un des parents est souvent ressentie par elles comme une épreuve dramatique et traumatisante et les pousse à retarder le plus possible cette démarche, donc l'interruption de grossesse elle-même qui sera ainsi faite dans de moins bonnes conditions.

La loi Veil prévoit également une restriction pour les étrangères qui, pour avoir droit à l'IVG dans des conditions normales, doivent justifier d'une résidence en France, datant de plus de trois mois. L'objectif était d'empêcher les femmes de pays dont la législation est moins favorable, de venir faire « le voyage en France » comme les Françaises qui devaient pratiquer, par le passé, le voyage en Suisse, en Hollande ou en Angleterre. Mais ne faut-il pas se battre pour pouvoir permettre aux Espagnoles et aux Italiennes de pouvoir bénéficier d'une interruption de grossesse correctement pratiquée en France, tant que leurs luttes n'auront pas encore réussi à imposer une législation satisfaisante dans leur propre pays ?

Il est plus difficile d'apprécier la clause restrictive de la loi Veil qui permet à tout médecin de refuser de pratiquer l'IVG. Certes on le verra, elle a jusqu'ici permis un véritable sabotage de l'application de la loi ; mais dans l'intérêt des femmes, il ne parait pas souhaitable que leur IVG soit pratiquée par des médecins hostiles à l'avortement qui risquent de ne pas assumer cette tâche correctement dans l'état actuel des choses.

Des moyens à exiger

Officiellement, 150 000 femmes ont eu recours à l'IVG pratiquée dans le cadre de la loi Veil, en 1977. Mais parallèlement, des femmes continuent d'avorter dans des conditions dangereuses en dehors des établissements hospitaliers. Leur nombre est par définition difficile à estimer. Il varie entre 30 000 et 300 000 (ce dernier chiffre étant celui avancé par le planning familial), outre les lacunes de la loi elle-même, un certain nombre de raisons qui tiennent à sa non-application expliquent ce chiffre de toute façon élevé.

L'une des premières réside dans l'attitude foncièrement hostile à l'IVG d'une grande partie du corps médical. C'est ainsi que dans 16 départements en France, il est pratiquement impossible de pratiquer une IVG dans le cadre de la loi Veil. Il est très difficile d'y avoir accès dans 25 autres. L'attitude du corps médical, utilisant à fond sa possibilité de refuser de pratiquer l'intervention explique en grande partie cette situation qui multiplie les obstacles et les difficultés pour les femmes qui veulent avoir recours à l'IVG. A l'hôpital Lariboisière de Paris, par exemple, de par la volonté du médecin-chef du service d'obstétrique, il est impossible de pratiquer une seule IVG. La volonté d'un homme suffit donc à dicter la politique de tout un établissement hospitalier. C'est le cas aussi des quatre départements du Nord où les femmes doivent, dans l'ensemble, continuer comme par le passé, à effectuer le « voyage en Hollande », plus fatigant et plus onéreux.

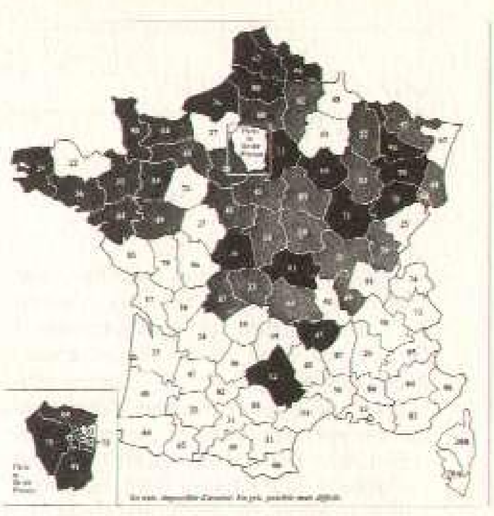
Une source de profits

On assiste aussi à une mauvaise volonté évidente de certains échelons administratifs (au niveau des directions départementales d'action sanitaire et sociale, notamment) qui négligent de mettre à la disposition des médecins les moyens (locaux, budget) prévus par la loi pour que les IVG se déroulent dans de bonnes conditions. Le résultat — et sans doute l'objectif — est qu'une bonne partie des IVG sont « refilées » au secteur privé. Les cliniques privées facturent officiellement le coût habituel de l'IVG mais exigent un « dessous de table » en liquide qui double ou triple le prix normal de l'intervention. Comme par ailleurs les équipements hospitaliers continuent d'être interdits d'IVG ou considérablement sous-équipés par rapport à la demande, bien des femmes sont, bon gré mal gré, obligées d'avoir recours aux cliniques privées.

La bataille pour que la future loi soit assortie de moyens effectifs et pour qu'elle soit effectivement appliquée sera donc aussi très importante.

La vraie solution : la contraception

L'avortement demeure, dans tous les cas, un pis-aller. La vraie solution réside dans un développement important de la contraception. Dans un pays développé comme le nôtre, 90 % des grossesses non désirées qui aboutissent à des IVG, ne devraient pas avoir lieu. La contraception a certes fait des progrès importants en France.



Document F Magazine.

Dans 16 départements, il est impossible de pratiquer une interruption volontaire de grossesse dans le cadre de la loi Veil.

50 % des couples y auraient actuellement recours. Mais il en reste 50 % qui ne la pratiquent pas et cela surtout dans les milieux populaires. Alors que l'information sur ce problème devrait être considérablement développée, elle est souvent très mal faite et on assiste toujours à des campagnes du type : « la pilule fait grossir » ! Quand elle ne donne pas le cancer ! Certes il n'existe pas de méthode parfaite, sans risque aucun, dans le domaine de la contraception comme dans tous les autres secteurs. Mais dans le bilan de son application le positif l'emporte très largement sur le négatif et il est incorrect de mettre en valeur unilatéralement les risques hypothétiques sans souligner en même temps ce qu'elle apporte : absence d'interruption de grossesse toujours ennuyeuse médicalement, grossesses mieux assumées donc bénéfiques aux enfants, femmes mieux surveillées médicalement, etc.

Il est inquiétant à ce sujet de voir que la contraception connait actuellement un recul aux USA, pays dont elle est partie, ou dans les pays scandinaves. Ce qui s'accompagne automatiquement d'une augmentation des avortements. Le progrès sensible de la contraception en France demeure donc insuffisant voir précaire, alors que les recherches médicales ne cessent de se développer en ce domaine. C'est pourtant là, sans renoncer à la lutte pour une législation correcte en matière d'IVG, que se situe le véritable enjeu.

Annie BRUNEL

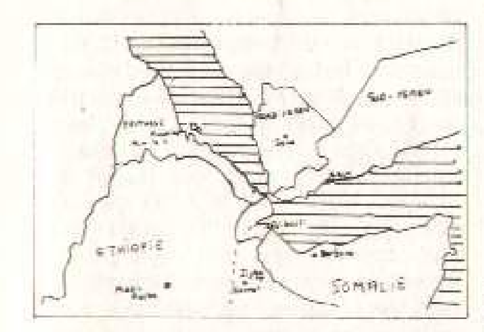
DU MONDE ENTIER

Les manœuvres de l'URSS

La Somalie menacée

Moscou veut-il faire rééditer, par l'Éthiopie contre la Somalie, l'agression du Vietnam par le Cambodge ? On est en droit de se le demander. Alors que Soviétiques et Cubains renforcent sans arrêt l'armée éthiopienne, on annonce dans ce pays la création d'un « Front de salut national somalien » qui dispose déjà de 2 000 hommes armés et d'une station-radio. On sait que Moscou ne s'est jamais résigné à la perte des bases militaires en Somalie qu'il détenait avant de s'en faire chasser, il y a 18 mois, par le président Siad Barre.

Situation tendue entre les deux Yemen



La situation tendue qui régnait à la frontière entre les deux Yémen a dégénéré en guerre ouverte. Les troupes du Sud-Yémen qui affirment soutenir un « Front de libération du Nord-Yémen » occupent trois villes du Nord-Yémen. L'influence soviétique au Sud-Yémen, influence encore renforcée depuis l'assassinat du président Robaye, l'an dernier, n'est certes pas étrangère à cette situation. C'est ce qui semble inquiéter le plus les pays de la région. L'Arabie saoudite s'est déclarée *« extrêmement préoccupée »* par ce conflit à ses frontières et a offert une très importante aide militaire au Nord-Yémen pour l'aider à défendre ses frontières face à cette nouvelle menée derrière laquelle se profile l'ombre du social-impérialisme soviétique.



Manifestation organisée par le FPLE à Amsterdam le 27/1/79.

Luttes aux USA

17 000 travailleurs sont en grève aux chantiers navals de Newport News, en Virginie. Ils exigent la reconnaissance des droits syndicaux. La grève dure depuis plusieurs semaines.

C'est la première grève que les syndicats aient organisé depuis longtemps dans le Sud. Elle est d'autant plus importante que ces chantiers navals travaillent pour la marine militaire américaine et construisent des bateaux et des sous-marins atomiques.

Elections législatives en Espagne

Les élections législatives en Espagne qui se sont déroulées jeudi 1er mars ont abouti à un renforcement du parti gouvernemental, l'UCD et à un échec retentissant du PSOE. Fait plus remarquable dans ces élections, la journée des mouvements indépendantistes, reflet du mécontentement face à l'aggravation de la crise, les difficultés du niveau de vie et le mépris du problème régional par le gouvernement.

Quant au parti marxiste-léniniste, l'ORT, il a obtenu des résultats satisfaisants plus particulièrement à Madrid où il a recueilli 45 000 voix et en Navarre. Toutefois, ce fut insuffisant pour obtenir des sièges au Parlement.

Le Coca-Cola en Chine

Le ministre chinois Fang Yi a évoqué lors de sa visite aux USA l'importation de coca-cola en Chine. Il a dit :

« Nous voulons recevoir un grand nombre de visiteurs étrangers. Et ces touristes veulent boire du coca. Ils y sont habitués. Quant à nous, Chinois, nous préférons notre thé vert ».

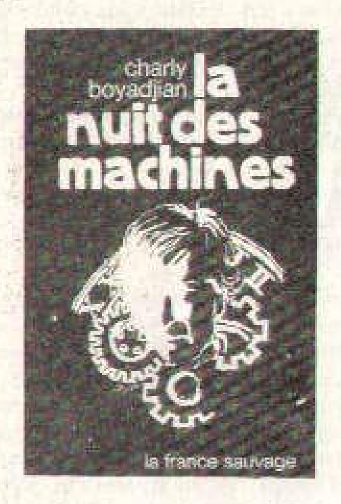
Vu, lu, entendu

Livre

«La nuit des machines»

C'est le témoignage de Charly Boyadjian sur la vie des travailleurs postés. On voit la vie d'un couple perturbée par les 3X8, des gens qui communiquent par bouts de papiers. Boyadjian montre les conditions de travail à l'usine, les rythmes de sommeil perturbés, l'énervement permanent, les week-end de repos qui sont trop rares, les semaines interminables. Ce livre est aussi une dénonciation du racisme, lui est d'origine arménienne, elle, fille de travailleurs algériens. Bien qu'il ait arrêté de travailler en usine, Charly Boyadjian a tenu à écrire ce livre pour dénoncer les conditions de vie imposées aux travailleurs postés.

Aux éditions *La France sauvage*, 29 F.



Film

Le 6e festival du cinéma africain

Le 6e festival panafricain du cinéma de Ouagadougou vient de se tenir en Haute-Volta. C'est le premier pays africain à nationaliser ses salles de cinéma et son circuit d'importation-distribution de films, dominé auparavant par une grande société française. Ce festival est organisé par la Fédération panafricaine du cinéma (FEPACI). Il se tient tous les deux ans. Le cinéma africain est jeune ; pour se développer, il doit lutter contre les grandes sociétés cinématographiques des anciens colonisateurs qui détiennent encore les réseaux de salles et le monopole de la distribution dans beaucoup de pays. On a remarqué à ce festival, le dernier film de Sembene Ousmane : Ceddo : « L'insoumis ». Ahmed el Maanouni a obtenu le prix du septième art pour Alyam Alyam (ô les beaux jours) où il dépeint la misère des paysans marocains obligés de quitter la terre. Le festival a consacré aussi le talent de Souleymane Cissé qui aborde la réalité de la classe ouvrière naissante en Afrique ; le tunisien Ridha Behi a obtenu le prix de l'authenticité avec « Le Soleil des hyènes » qui s'élève contre la domination économique et culturelle de la Tunisie.

Théâtre de l'aquarium

«La Sœur de Shakespeare» en province «Pépé» à Paris

Le théâtre de l'Aquarium part en tournée en province pour jouer *« La Sœur de Shakespeare »*. Cette pièce montre l'oppression des femmes qui restent au foyer, chez elles, parce qu'elles n'ont pas de qualification, parce qu'elles sont au chômage. En même temps, à Paris le théâtre de l'Aquarium va mettre en scène à partir du 15 mars, *« Pépé »* une pièce sur les vieux travailleurs et la vieillesse. Cette pièce est basée sur une enquête d'un mois réalisée dans divers hospices de la région parisienne, à partir de kilomètres de bandes magnétiques. Le théâtre de l'Aquarium a déjà monté des pièces sur les promoteurs immobiliers, sur un texte de Lou Sin : *« Ahqu »*, sur les occupations d'usines.

Le théâtre de l'Aquarium jouera *« La Sœur de Shakespeare »* :

— Samedi 17 mars à Vitry au théâtre Jean Vilar.

— Mardi 20 mars à Orléans au théâtre Aujourd'hui.

— Le vendredi 23 mars à Nimes, au théâtre municipal.

— Mardi 27 mars à Calais.

— Le 30 et 31 à Corbeil au centre Pablo Néruda.

Film

«Au nom du Führer»

Un film qui, à partir de documentaires d'époque, montre et dénonce le traitement que les nazis ont fait subir aux enfants. Les petites victimes étaient d'abord des enfants juifs, tziganes, polonais, yougoslaves. Le texte du film comprend exclusivement des citations extraites de publications nazies, de lois, de décrets, de directives, de journaux de guerre, de manuels scolaires, d'arrêtés, de comptes rendus, de rapports, d'écrits politiques. La réalisatrice, Lydia Chagoll, a travaillé plus de trente mois à ce film (études préliminaires, recherches prises de vue, montage, finition). Un film accablant, qui explique les fondements de ce génocide qui n'a pas épargné les enfants.



Le dernier disque de Bühler

«Simple histoire»

Bühler y chante encore le peuple, sa vie, ses soucis, ses luttes. Ici pas de stéréotypes, des mots simples, mais que de force. Bühler adresse *« un salut à ceux que l'on dit différents »* nos frères les immigrés. Il appelle à ne pas céder au découragement, à s'organiser quand on est *« sur le pavé puisque l'usine a fermé »*. Il chante aussi *« Les cités de carton pâte »*, la solitude... Cependant, les titres les plus réussis où la tendresse de Bühler fait merveille sont certainement : *« Mon amie, ma sœur »* et *« Faubourg de Buenos Aires »*. Malheureusement l'orchestration gâche un peu l'album. Celle de son précédent disque : *« Ici »* était bien meilleure.

Le saviez-vous ?

On peut réclamer contre les impôts

Il arrive fréquemment que les avertissements de taxes ou impôts sur les revenus que l'on reçoit comportent des erreurs. Sans parler bien entendu du caractère de classe de la fiscalité, qui frappe toujours davantage les petits contribuables que les riches. Il arrive aussi que les montants réclamés, bien que calculés sans erreur par les services fiscaux, excèdent les possibilités effectives de règlement de celui qui les reçoit.

Dans ces deux cas, comment donc présenter une réclamation pour obtenir une diminution des taxes et impôts en cause ?

Il existe deux recours : le recours *contentieux* qui concerne les *droits* des contribuables ; le recours *gracieux* qui concerne les diminutions de *faveur* auxquelles les lois fiscales n'obligent pas les services qui sont chargés de l'appliquer.

Le premier s'applique aux erreurs commises au détriment du redevable.

Le second s'applique aux situations de personnes qui sont temporairement ou définitivement dans l'impossibilité de payer la totalité ou une partie des taxes ou impôts auxquels elles sont assujetties normalement (en droit).

A qui faut-il s'adresser pour réclamer ?

Quand il s'agit d'une erreur non discutable, (par exemple : on a omis de compter un enfant dans le décompte du nombre de parts affecté au calcul de l'impôt sur le revenu ou on a imposé deux fois à tort au même endroit ou en deux lieux différents une taxe locative ou une taxe professionnelle, etc.), le redevable peut s'adresser directement au contrôleur (ou à l'inspecteur). L'adresse est indiquée au verso de l'avertissement. Il lui explique verbalement ce qu'il conteste et lui remet l'avertissement en cause. Dans ce cas, ce service (le plus bas de la hiérarchie fiscale) émet un dégrèvement d'office, dont il donne communication au percepteur. Il est conseillé en pareil cas de demander à ce dernier un « extrait de rôle » qui correspond à l'avertissement contesté, cela permet de conserver un exemplaire de l'imposition en cause.

Quand il s'agit d'un cas plus délicat, où le redevable n'est pas absolument assuré d'avoir raison, il est préférable de faire une réclamation en bonne et due forme en l'adressant au directeur départemental (ou centre fiscal à Paris) des impôts dont l'adresse figure aussi au verso de l'avertissement.

Prendre la précaution de l'expédier en recommandé avec accusé de réception, ce dernier attestant par la suite de façon incontestable que la réclamation a bien été introduite. Il est conseillé de conserver un double ou une photocopie de la lettre ainsi expédiée.

Il est obligatoire d'annexer à la réclamation l'avertissement contesté, ou un extrait de rôle, délivré par le percepteur, qui en tient lieu.

La réclamation auprès du service fiscal de base (contrôleur ou inspecteur) est en principe rapidement réglée (un à deux mois). La réclamation au directeur est réglée au bout de trois mois en théorie, mais en pratique elle peut demander jusqu'à six mois.

La réclamation ne suspend pas l'exigence de règlement

Une réclamation au contrôleur, à l'inspecteur ou au directeur des impôts ne suspend pas en droit les exigences du percepteur. Autrement dit, d'après l'administration du recouvrement des impôts, l'impôt contesté est légalement dû dans les délais prescrits sans tenir compte de la réclamation introduite. Pour comprendre cette disposition qui apparait à tout redevable comme particulièrement injuste, il faut savoir qu'il y a deux administrations distinctes qui s'occupent des taxes et des impôts : celle qui établit les impositions d'une part, celle qui est ensuite chargée de les encaisser d'autre part. Or, quand il y a réclamation, la première n'en informe jamais la seconde qui poursuit son travail... et donc poursuit le redevable qui ne paye pas, se croyant dans son bon droit. Même si le dégrèvement intervient par la suite après instruction de la réclamation, le percepteur ne connait qu'une règle : faire payer d'abord, il remboursera ensuite.

Que pouvons-nous donc conseiller en pareil cas ?

Simultanément à la réclamation, il faut écrire au percepteur pour l'informer qu'on a fait cette réclamation dont on peut d'ailleurs lui joindre une photocopie. Cette lettre ne l'empêchera pas de continuer à réclamer les règlements contestés et de leur appliquer les majorations prévues par la loi en cas de retard de paiement : 10 % d'abord, puis les frais de commandement, etc., jusqu'à la saisie éventuelle en fin de procédure.

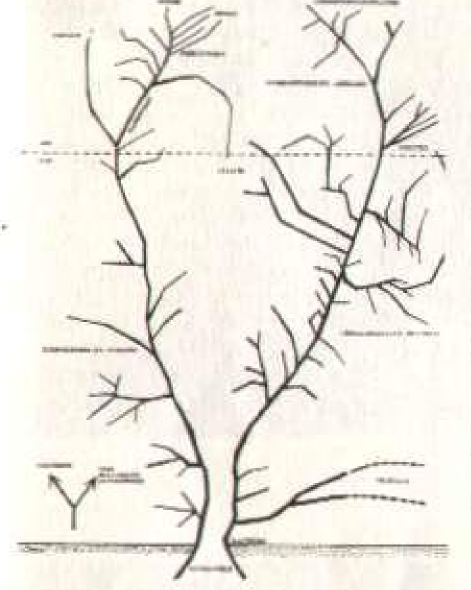
Mais cette lettre a l'avantage, une fois la réclamation instruite par l'administration fiscale, de permettre d'établir la *bonne foi* dans le non-paiement qui correspondait à l'attente des résultats de la réclamation. A ce moment-là, le redevable peut demander la remise gracieuse des majorations et frais de poursuite encourus entre-temps, et en général le percepteur accorde cette remise, bien qu'il ne soit pas tenu de l'accorder par la loi.

Cette précision est importante dans le cas des réclamations par recours gracieux. Car il faut savoir que toute demande concernant des *sommes déjà payées* au percepteur est systématiquement rejetée par l'inspecteur, le contrôleur ou le directeur des impôts. Quand on réclame donc une mesure gracieuse (de faveur), il ne faut pas régler la partie dont on espère obtenir la diminution. Souvent les redevables ignorent ce fait et, par peur des menaces légales du percepteur, finissent pas payer au prix de sacrifices lourds à supporter et même d'emprunts auprès d'amis : ils doivent savoir que dans ce cas, ils n'obtiendront aucune diminution, même si leur situation sociale et les difficultés passagères rencontrées la justifient pleinement. Une mesure gracieuse n'est accordée que sur les sommes non encore payées.

D'où vient l'homme ?

L'homme tira sa révérence au singe
Il ne fit que polir les pierres
Et ce fut son enfance.
Le bronze et le fer jaillirent des fours
Devine combien de temps il a fallu pour cela ?
Quelques milliers d'étés et d'hivers seulement.
Dans le monde des hommes, le sourire devint rare
Les arcs se tendirent sur les champs de bataille
Et le sang coula à flots
A travers la prairie.

Mao Zedong



D'où vient l'homme ? Il y a encore un siècle, la thèse admise était celle de l'Église. Dieu avait tout créé : la lumière avant le soleil, l'univers, la terre, les hommes il y a exactement 4 500 ans ! Les premiers scientifiques à s'être posés la question durent lutter contre de telles idées. Après avoir trouvé des restes de fossiles, dinosaures, etc., peu à peu, on dut admettre la vérité : la vie sur terre avait plus de 600 millions d'années.

Aujourd'hui, grâce à des recherches entreprises en Afrique (Afrique du Sud, Éthiopie, Sahara), en Chine, à Java, en Europe, on commence à connaître l'histoire ancienne de l'humanité.

L'homme descend-il du singe ?

Non. Le singe et l'homme sont issus, par l'évolution des espèces, d'ancêtres qui étaient des insectivores.

Puis, de l'arbre généalogique humain se détache toute une série de branches qui donnent les Lémuriens (environ 40 millions d'années), singes primitifs aux yeux énormes, les singes d'Amérique et les singes de l'ancien monde (Afrique, Asie), il y a environ 25 millions d'années (branche gauche du schéma).

Dans ce que nous appelons les singes, les scientifiques ditinguent deux groupes : les singes primitifs (babouins), les singes anthropoïdes (ceux qui ressemblent le plus à l'homme) avec l'orang-outang, le gorille, le chimpanzé.

Et l'homme ?

Nous venons d'une branche parallèle à celle des singes et notre histoire a commencé il y a environ 20 millions d'années, quand nos ancêtres ont quitté la forêt pour la savane en quête d'une meilleure nourriture. Le squelette s'est relevé petit à petit pour faciliter la bipédie (marche sur deux jambes).

Au fil des années, des espèces d'hominiens (qui préfigurent l'homme) vont apparaître et s'éteindre pour aboutir à l'homme moderne : les australopithèques (10 à 12 millions d'années avant notre ère) qui vivaient en Afrique australe, l'homohabilis (l'homme habile, trois à un million d'années), les premiers à se servir d'outils de pierre et d'os taillés pour pratiquer la chasse.

Puis l'homme érectus (homme debout) qui peupla l'Europe, l'Afrique et l'Asie dont la bipédie est parfaite.

Puis, l'homo sapiens (l'homme qui sait), espèce à laquelle nous appartenons, qui atteint l'Amérique il y a 50 000 ans. Notre espèce n'a d'ailleurs que 100 000 ans d'ancienneté.

Au cours de ces évolutions, le squelette de l'homme a changé, sa taille augmente. les arcades sourcillères diminuent, la capacité de la boite crânienne augmente, les mâchoires ne sont plus en « avant » du visage.

Le feu n'a été « trouvé » qu'il y a deux milions d'années, la domestication des animaux s'est répandue il y a environ 7 000 ans, la culture des céréales, la poterie, le tissage, il y a 5 000 ans.

Depuis 5 000 ans, l'homme ne subit donc plus tous les aléas de la nature, il venait d'inventer la production.

Un collaborateur scientifique

LES THÉORIES DE L'ÉVOLUTION

Le terme, le « concept », a été introduit au début du 19e siècle par J.B. de Larmarck et développé par Charles Darwin (1859). Mais le grand apport de Darwin est d'avoir prouvé scientifiquement, sur une base matérielle, la réalité de l'évolution et que celle-ci allait de l'inférieur au supérieur.

En 1865, Mendel découvre les lois de l'hérédité ; en 1901, De Vries les intègre dans le processus évolutif. Mais l'hérédité, c'est-à-dire la transmission de caractères apparus par adaptation au milieu, aux conditions de vie, ne suffisent pas pour traduire toute la complexité de l'évolution. Dès 1893, Weismann définit le phénomène des « mutations » : celles-ci affectent la constitution héréditaire de certaines cellules, et notamment celle des cellules sexuelles (« germen »).

Deux lois dominent l'évolution :

— elle suit une complexification progressive (le fin du fin, c'est l'homme).

— elle ne revient pas en arrière (loi dite de Dollo).

Joël FABIEN

YACHAR KEMAL

L'épopée de la paysannerie turque

Suite de la page 32

C'est un des chants les plus extraordinaires dans la tradition révolutionnaire du monde peut-être. Le poète qui a écrit cette poésie s'appelle Dasal Glu. C'était un des dirigeants du mouvement de révolte. Depuis le 13e siècle, il y a eu une suite de soulèvements en Anatolie qui s'appelaient les soulèvement *« Celâli »*. C'est une lutte historique contre l'autorité de l'époque. Ces révoltes successives ont continué jusqu'au 19e siècle vague après vague. Et avec chaque soulèvement se levaient de grands poètes qui ont chanté ces actes. C'est un peu l'équivalent de la *Chanson de Roland* en France. Parmi ces grands poètes qui se sont révoltés on peut en compter 38 mis à mort parce qu'ils s'étaient révoltés contre l'État. Ces poètes racontaient et chantaient plus qu'ils n'écrivaient, c'étaient des troubadours. Ils étaient en même temps chefs de groupes religieux. Grands poètes et révoltés, ils ont fait la littérature et la tradition populaire.

Un écrivain qui concentre les aspirations de son peuple.

Yachar Kemal décrit dans ce livre avec chaleur la vie et le travail des cueilleurs de coton dans la plaine de Cukurova.
Prix : 49 F.

L'herbe qui ne meurt pas



« La littérature est retournée à ses grandes sources populaires... »

Avec l'avénement de la république d'Attaturk, la littérature turque est retournée à ses grandes sources populaires. Et on peut dire que notre grand poète Nazim Hikmet est l'un des chaînons par lequel la littérature turque se rattache à ses traditions populaires. Nazim Hikmet est un des plus grands. Après Nazim Hikmet, il y a eu la génération d'écrivains dont je fais partie. On peut dire que je suis le premier romancier truc d'origine paysanne.

La grande école de la littérature turque a été la prison

On peut dire que la prison a été la grande école de la littérature turque. Nazim Hikmet y a passé 17 ans ; Kémal Tahin, 13 ans ; Ovham Kémal, 5 ans ; Aziz Nesim, 5 ans ; Cetin Aldan, 2 ans ; Ahmet Anif, 5 ans ; Enver Cokee, 8 ans ; Vedat Türkali, 10 ans. On ne peut pas les citer tous.

On est dans la tradition de tous ces grands poètes d'Anatolie, on leur a fait honneur, moi même en 1950, j'ai fait de la prison et j'ai été torturé. Ce sont ces poètes qui ont fait la vraie littérature turque.

Il y a une grande épopée, divisée en 17 chants comme l'Illiade, elle s'appelle *« Koroglu »*. L'auteur était un bandit de grand chemin et grand poète. Son mot d'ordre *« prendre aux riches pour donner aux pauvres »* le héros de l'épopée attaquait une caravane pour combler 1 000 petits villages. Il n'y a aucune raison pour que dans mon roman, je ne prenne pour héros un paysan, Mehmed le mince, qui devient bandit et qui fait ça au nom de son peuple. La littérature que je fais est donc liée à toutes ces grandes traditions. C'est pour cela que *Mehmed le mince* est le roman qui s'est le plus vendu en Turquie (450 000 exemplaires). En septembre dernier, le journal *Aydinlik* a fait une enquête sur les villages d'Anatolie de la région dont je suis originaire et dont je parle dans mes romans. C'est Osman Jahin, écrivain lui-même qui faisait l'enquête. Les gens de ce village menaient depuis deux ans et demi une lutte contre de grands propriétaires terriens pour le droit à la terre, ils avaient été soutenus justement par le mouvement marxiste-léniniste d'*Aydinlik*. Les villageois parlaient constamment de Mehmed le mince en disant : *« C'est lui qui nous a montré la voie, nous sommes ses continuateurs »*. Mais Osman leur disait : *« Mais Mehmed n'a pas existé, c'est un héros de roman ! »*. *« Jamais de la vie*, lui répondait-on, *mon grand-père l'avait connu, il a bien existé, ma grand-mère nous endormait avec des chants sur lui »*. Là-dessus, Osman Jahin a interrogé plus systématiquement les villageois, certains savaient lire et écrire, d'autres étaient tout à fait analphabètes. Il va tirer un petit livre de son enquête.

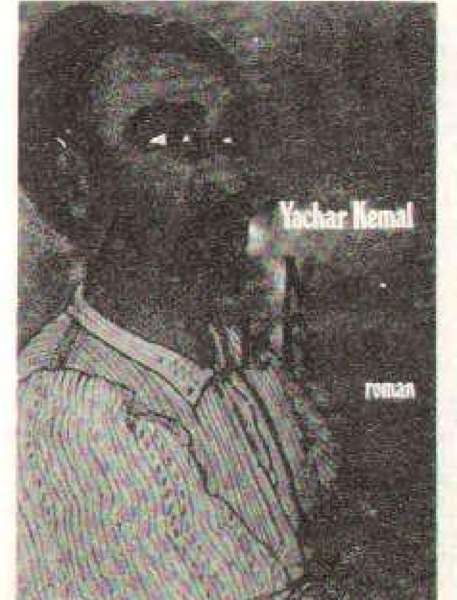
C'est peut être la première fois dans l'histoire de la littérature qu'on peut dire qu'un héros sort d'un livre pour être accepté par le peuple, au point que les gens refusent l'idée qu'il n'ait pas vécu. Ceux des villageois qui savent lire et écrire disent que j'ai connu Mehmed le mince et que je n'ai fait qu'écrire sa biographie. Il y a encore des bardes populaires qui vont de village en village en chantant dans les quartiers. J'en ai rencontré un en Thrace, il était en train de raconter Mehmed le mince, le roman, à sa manière. Il le racontait beaucoup mieux que moi, il l'enrichissait à chaque récit à partir des réactions et des réflexions de l'assistance. C'est parce qu'il concentre en lui les aspirations du peuple que Mehmed est entré dans l'action des villageois qui veulent la terre. Ils l'ont eue, leur lutte a été victorieuse.

La récolte a été mauvaise. Les paysans sont partagés entre la faim et le froid, la crainte du créancier et de Jefer, le maire. Tête de Pierre l'affronte. Les villageois en font un saint.

59 F.



Ce n'est plus un héros, fut-il bandit d'honneur, qui est au centre de l'œuvre, c'est toute la population d'un village. Yachar Kemal décrit dans ce livre la migration des villages entiers vers la plaine.
Prix : 54 F.



« Parce qu'il s'appuie sur la tradition orale... »

C'est aussi parce qu'il s'appuie sur la tradition orale que le livre a eu tant de succès en Turquie à l'époque. Traditions orales, inspirées de la vie du peuple. Je suis peut-être l'écrivain qui dans le monde entier a le plus travaillé sur les épopées et légendes populaires orales mais je l'ai fait sous un éclairage différent ; qu'est-ce que l'épopée, qu'est-ce que le mythe.

Les paysans se reconnaissent-ils dans vos romans ?

Y. Kémal : Oui. Voilà ce que me racontait un vieux forgeron, faisant allusion à un de mes personnages *« Tête de Pierre »*.

Il avait 97 ans, il avait été ami de mon père, il s'était réfugié très loin dans la montagne : *« Je vis maintenant dans la montagne, en effet, tu ne sais pas ce qui m'est arrivé depuis que tu es parti d'ici. Cinq fois, ces gens dans les périodes difficiles ont fait de moi un saint et dès que tout allait mieux, ils se moquaient de moi »*. Il avait été promu au rang de saint pendant la sécheresse en 1933 puis rejeté une fois la sécheresse passée.

Que voulez-vous montrer dans vos romans ?

Y. Kémal : Ce que je veux montrer dans mes romans, c'est que l'homme est un être qui résiste, qui surmonte les difficultés, il passe du désespoir à l'espoir, à partir de l'obscurité fait la lumière. Dans l'histoire, les héros, les vrais héros ont toujours représenté les aspirations de leur peuple. Si vous remarquez le bandit Mehmed a un moment de faiblesse à la fin et c'est le peuple qui le prend et le pousse. Je crois aux progrès de l'humanité. Je suis marxiste. Le marxisme est un courant de pensée qui va avec la vie, avec le développement.

Quels écrivains vous ont marqué ?

Y. Kémal : Il y a deux grands écrivains Tolstoï, Dostoïevsky et même Gogol qui sont très attachés à la littérature orale. Je crois que la force de la littérature en Orient c'est qu'elle est fondée sur la littérature orale et traditionnelle. Je crois que Tolstoï et Gogol ne sont pas comme on les a compris en France, ce sont plutôt des conteurs, des gens qui racontent. Et Tolstoï, surtout vers la fin, avait la nostalgie des grands conteurs d'antan. Etre attaché à cette littérature orale c'est être attaché au peuple. C'est une question de technique qui est très très importante, la technique doit nous permettre de faire une littérature liée au peuple. Ce n'est pas facile d'adapter ce genre à la tendance qu'a pris la littérature moderne et moi, je ne crois pas que j'ai encore trouvé le moyen. J'ai été témoin de cette littérature des grands bardes et conteurs d'Anatolie. Leur puissance et leur technique sont très grandes.

Mais j'aime bien Montaigne et Stendhal parce que je les trouve rattachés à certaines traditions épiques. Si Homère vivait à notre époque, il aurait écrit comme Faulkner. Il est lié à la grande tradition épique anglo-saxonnne de Shakespeare, Joyce.

Propos recueillis par Léon CLADEL et Henri MAZEREAU

Yachar Kémal, bien qu'il ne partage pas ses idées, est un ami du Parti révolutionnaire ouvrier et paysan de Turquie dont le journal est *Aydinlik*. Il a écrit la préface d'une brochure des marxistes-léninistes sur la torture et les a défendus contre la répression.

Courrier des lecteurs



«J'apprécie la brièveté»

La première page est trop axée sur l'international, ce qui n'intéresse pas les gens en premier lieu et n'invite pas à l'achat. Si le bimensuel se veut de masse, il faut garder l'orientation qu'avaient les premières pages dans les 30 premiers numéros ou seules cinq pages traitaient d'un texte international.

Par contre, du No 32 au No 49, onze premières pages traitent d'un titre international pour cinq sur la situation intérieure en France. Certains événements nécessitent une première page (notamment l'Asie en ce moment, Chine, Cambodge).

Par contre, l'interview de Pélikan ou le dossier Mao ne nécessitent pas une première page mais un gros titre ou un coin (dossier Chine, une du dossier corse dans le No 48 suffit).

Un des gros défauts de notre presse (surtout pour le bimensuel) est de ne pas être assez au contact de la réalité du quotidien.

Il y a eu des rectifications notamment au niveau culturel très apprécié et pas sectaire !... Les rubriques « Le fil de l'actualité », « Aux quatre coins du pays » sont aussi très appréciées.

Les travailleurs, et moi de même, ont du mal ou pas de temps pour lire. Ce que j'apprécie dans ces rubriques c'est la brièveté et l'information facile à retenir et qui sert dans l'argumentation.

Sur les dossiers, je suis un peu le même raisonnement : ils ne doivent pas être denses. Si on peut les lire en plusieurs fois, c'est mieux. Dans le No 49, j'ai apprécié les trois pages sidérurgie et PCF, des encarts avec les gros titres, des arguments expliqués simplement et qui se retiennent bien. Ne pourrait-on pas faire de même avec le dossier, en associant une série d'encarts sur des aspects spécifiques du dossier qu'on veut bien faire ressortir et des textes plus longs pour expliquer ?

Sur la sidérurgie, il manque du concret. Quelques remarques : ne pourrait-on pas faire des articles techniques sur la marche des installations d'une usine (agglomération, hauts-fourneaux, cockerie, aciérie) et montrer les incidences sur les conditions de travail des ouvriers. Beaucoup ne se rendent pas compte de ce qu'est une installation que ce soit dans la sidérurgie ou ailleurs (navale, métallugie, etc.).

Le titre du No 46 : *« Comment on assassine une région »* est particulièrement mauvais quand on connait la campagne sur la défense de la Lorraine, de telles installations ou telles usines. Pour nous, c'est surtout les emplois qu'on assassine. Même si, involontairement, on réemploie des formules qui deviennent trop reprises dans la tête des gens. Les fachos du coin bombent partout : *« La Lorraine aux Lorrains ; défendons la Lorraine »*.

La CGT dit : « Défendons les hauts-fourneaux d'Uckange », mais elle ne dit pas : défendons les emplois. Or, les patrons, eux, défendent les hauts-fourneaux et, pour les faire tourner compétitivement, ils licencient. Nous, on défend les emplois, pas une région ni une installation.

De plus, on a tendance à écrire les choses comme on voudrait qu'elles soient mais pas comme elles sont. Il semble que ce soit moins évident maintenant.

Dans l'ensemble, je crois qu'avec les améliorations apportées depuis le début de la parution, le bimensuel devient de plus en plus l'organe des travailleurs bien au contact de ce qu'ils vivent. Bonne poursuite dans ce sens.

Sidérurgiste (Uckange)

«Après la lecture du dossier sur l'armée»

Dans le numéro 45 du bimensuel, j'ai lu votre dossier sur l'armée. Je voudrais apporter mes quelques réflexions après la lecture de ces articles.

Il y a trois ans, j'ai fait mon service militaire, j'ai demandé à être aspirant, la réponse a été non (ou plutôt il n'y en a pas eu), j'ai demandé à faire le peloton, même chose ; comme je posais des questions, certains gradés ont eu la franchise de me dire le pourquoi : j'étais fiché politiquement et classé Q6, donc surveillé par la sécurité militaire, tous les trois mois un rapport était envoyé à la sécurité militaire sur mon compte. On parle de l'interdiction professionnelle en Allemagne et en Tchécoslovaquie, mais c'est pareil ; cela prouve bien que cette armée est bien l'armée d'une classe sociale bien précise et qu'elle est, avant tout, là pour défendre les intérêts de cette classe. La formation militaire est ridicule, l'aspect principal de la « formation » que reçoit l'appelé est idéologique : apprendre la hiérarchie, apprendre à obéir, d'amener à penser que le civil est un paradis.

L'équipement individuel du bidasse est archaïque. Le casque ? Une bassine quand on le compare aux casques de moto. Les rangers ? T'as les pieds gelés si tu restes cinq minutes dans la neige, en comparaison avec certaines chaussures de marche ou de montagne.Les rations ? Des poudres de bouillon comme si tu avais le temps de faire ta cuisine. Dans l'armée américaine d'Allemagne, les rations sont déjà beaucoup plus appétissantes. Ne parlons pas des cuirs lourds et encombrants, un peu plus comme en 1914 on nous ferait porter le fagot. Si tu compares à l'équipement individuel d'un alpiniste qui doit avoir un casque, affronter le froid, se préparer à des bivouacs, prévoir des rations pour plusieurs jours, tu vois le caractère archaïque de l'équipement individuel.

Parlons maintenant de l'armement collectif, je prends un exemple dans le train (transport), un camion sur cinq est équipé d'une 12,7. L'ennemi d'un convoi c'est l'aviation, la 12,7 c'est pour abattre des avions, d'accord pour un planeur, mais avec un Mig t'es sûr d'avoir explosé avant d'avoir tiré. Alors pourquoi garder des camions équipés de 12,7 ? Tout cela prend un sens dans le cadre d'une armée faisant la guerre au peuple, une 12,7 devient une arme redoutable pour contrôler les rues.

Un autre aspect qu'il faut voir c'est de ne pas placer la contradiction entre appelé et rampouille. Il y a des appelés qui avec deux barettes deviennent de vrais salauds, c'est souvent des mecs d'origine bourgeoise. Au début, les petits gradés engagés tu les considères souvent comme des salauds. Mais j'ai souvent vu la chose suivante se passer : le capitaine dit au petit gradé engagé d'aligner un mec, le petit gradé pose 15 jours, le capitaine convoque le bidasse, l'engueule et joue sa scène du capitaine humain, il rabaisse à cinq jours. Mais au bout de quelques mois, au cours de missions ou de manœuvres on apprend à connaitre les petits gradés, à comprendre pourquoi ils sont là et à voir le visage hypocrite et bourgeois des officiers.

Face à l'URSS, chez les engagés, c'est la trouille, le défaitisme, « on tiendra trois jours, et ensuite je me tire ». Peut-être dans certains secteurs de l'armée (aviation, marine) la mentalité est différente.

Le Havre

«La bande dessinée fait partie de la culture courante»

Dans le bimensuel, il est dommage que l'on ne parle pas plus de la bande dessinée. Celle-ci est très lue chez les jeunes et les moins jeunes. Certaines présentent des aspects intéressants ; par exemple, aux éditions Dargaud, *Histoires fantastiques* de Christin et Bilal ; *La ville qui n'existait pas, « La croisière des oubliés*, présentent aussi des aspects positifs.

La bande dessinée fait partie de la culture courante actuelle. Souvent, elle a des aspects négatifs. Il faut les dénoncer ; de même pour la science-fiction.

Tours

Courrier des lecteurs

«Continuer les interviews»

L'amélioration de *l'Humanité rouge* bimensuelle et quotidienne progresse positivement. Dans le No 48, le dossier sur la Corse était riche de points importants que nous, Français, ne connaissions pas. Le titre — *l'Humanité rouge* — du No 49 prend moins de place et cela est nécessaire pour la présentation de la couverture. Il faut continuer les interviews des personnalités progressistes ou communistes qui luttent contre l'exploitation de l'homme par l'homme à travers le monde (le couple Kéhayan, Jiri Pelikan...).

Mais je souhaiterais un développement du front culturel ; des articles approfondis sur Jacques Higelin, Bernard Lavilliers, Joan-Pau Verdier qui, malgré leur côté « Rock stars », sont très écoutés par la jeunesse révoltée des quartiers populaires de la région parisienne et de province. Pourquoi pas des articles sur l'histoire vue par des marxistes, sur le rock, le blues, le jazz (Charlie Mingus est mort récemment), sur le country, le hard-rock, le reggae jamaïcain (Jimmy Cliff vient de chanter à Paris !).

Je suis d'accord avec plusieurs lecteurs qui ont écrit pour demander que l'on publie en feuilleton des extraits de romans populaires : *Germinal* de Zola, *Le patriote* de Han Suyin, *L'espoir* de Malraux, *Les communistes* d'Aragon.

Pourquoi pas non plus un dossier sur la psychiatrie : qui est fou ? Où est la normalité dans un Etat bourgeois ? La psychiatrie au service de la répression. Il faut, comme le disait si justement un camarade de Grenoble, partir de ce que les gens vivent et comprennent pour aller plus loin. Et surtout continuer l'article historique en dernière page.

J'espère que ma lettre aidera les camarades du comité de rédaction à faire de notre journal un journal de masse qui parle des problèmes qui intéressent la plus large masse des travailleurs manuels et intellectuels.

Eric
étudiant en droit
Corbeil (Essonne)

«Des dossiers, pas des pavés»

Les photos sortent très mal, exemple le numéro 43. Il faut faire appel aux camarades pour qu'ils accompagnent leurs contributions de photos correctes (ça dépasse le cadre du concours dont les résultats ne seront utilisables qu'à long terme).

La liste des dossiers en cours semble trop « formelle » (paysans, Europe, PC, PS, CFDT). Les sujets doivent être beaucoup plus limités au lieu d'analyser la CFDT, voir spécifiquement : la préparation d'un congrès, tel syndicat CFDT, telle orientation confédérale (comment ça se concrétise aux divers échelons et à la base) ; au lieu d'étudier le PCF en entier, voir par exemple la politique dans les municipalités à majorité PCF ou à minorité PCF, l'activité dans les cellules et les questions, la presse locale du PCF, les opinions de militants sur l'URSS, le Vietnam, la Chine, Mitterrand, leurs élus locaux ou nationaux. On n'analyse pas assez la pratique des organisations de base. Je vous propose d'autres sujets : les comités d'entreprise, les élections professionnelles, qui sont les candidats libres ? (14 % des voix), le déclin de la CGT pourquoi ?

Mais des dossiers oui, pas des pavés ! Exemple le dossier sur la violence : six pages dans le numéro 43. La table ronde réunie par le bureau de Lille (initiative intéressante à mettre en exemple pour d'autres secteurs) est coincée sur trois colonnes compactes entre des mauvaises photos et des textes sur fond tramé gris ! Un texte plus aéré permettrait une « double » lecture. Le dossier des numéros 44 et 45 sont de meilleure qualité mais attention aux photos.

(extraits)
Marcel, employé - Rennes

«Donner des arguments matérialistes»

Je trouve que le bimensuel devenait plus difficile à lire. Les textes étaient trop serrés jusqu'au No 45 précisément.. Il devient moins vivant qu'avant. L'amélioration du quotidien n'y est sans doute pas étrangère. Il manque des articles sur la science, sur les découvertes, les progrès réalisés.

Il y en a très peu dans le bimensuel. Mais c'est annoncé dans l'article page 2. Oui au dossier en huit pages et exceptionnellement douze, mais pas de dossier de seize pages qu'on n'aura pas forcément le temps de lire. Tout est dans l'art de la mise en page, en fait.

Les thèmes à traiter, le mouvement des non-alignés (historique, leaders, phases de développement, la nature du mouvement), les instituts de sondage, l'ENA et autres formations des hauts cadres de l'État. Le racisme ailleurs qu'en France, la bande dessinée politique).

Économiste. Vitry

«Un seul article sur les femmes en trois mois»

Depuis trois mois dans le bimensuel est paru un seul article (No 43) sur les femmes, soit un article sur six numéros.

Dans l'article sur le colloque à propos de la pilule on sentait visiblement que cet article avait été fait à partir d'idées prises ça et là et qu'il ne s'appuyait pas sur des enquêtes et des expériences.

On a souvent des exemples d'une critique de films personnes ou autres, à la fin de l'article on souligne l'aspect sexiste du personnage (mais en fin de compte comme une chose secondaire). Si cet aspect était le racisme, le considéreriez-vous comme secondaire. (exemple : l'article sur le chanteur Renault).

Nous proposons une rubrique régulière à périodicité constante.

Des lectrices
(Fac de Vincennes)

«Des articles s'adressant à la jeunesse»

En gros, je me suis retrouvé dans les critiques apportées par le camarade de Grenoble : « J'en avais gros sur le cœur ». dans le numéro 48 « notamment sur la trop grande importance des questions internationales. Le dossier c'est une bonne chose, mais ne pas refaire celui sur le congrès de la CGT où il fallait déjà être pas mal militant pour le lire surtout l'introduction.

J'ai trouvé le dernier avec Pelikan un peu long (donc le dossier, il doit être pas trop long, mais pas trop court). Je pense qu'il faut renouveler les articles s'adressant plus spécialement à la jeunesse tel celui sur l'armée, ce qui peut permettre de diffuser le bimensuel à des jeunes amis, frères ou sœurs.

Quelques suggestions :
— dossier sur la médecine ou la santé en général (inégalités devant la santé, les hôpitaux, hospices HP, médecine du travail, travailleurs hospitaliers).

On cause beaucoup de l'Allemagne pourquoi pas nous ? Et aussi le sport (foot), écologie, consommateurs.

François - St-Brieuc

YACHAR KEMAL

L'épopée de la paysannerie turque

La dure vie des paysans des contreforts du Mont Taurus en Turquie qui doivent chaque été descendre dans la plaine d'Adana pour y cueillir le coton. Voilà ce que disent les livres du romancier turc Yachar Kémal. Formé a l'école des bardes et des troubadours qui parcourent encore les villages de sa région natale, Yachar Kémal, à partir du peuple des petits paysans d'Anatolie, de leurs luttes et de leurs révoltes contre les beys, les grands propriétaires terriens a su créer une vaste épopée paysanne. Et la puissance de chant résonne, dépasse depuis longtemps les frontières de la Turquie. On a parlé de lui pour le prix Nobel. Mais, fait encore plus extraordinaire, les paysans d'Anatolie racontent maintenant les aventures de son héros, le bandit Memed le mince. Ils l'évoquent quand ils occupent les terres des grands propriétaires. Nous avons recontré Yachar Kémal de passage à Paris. Il a parlé de ses romans à Léon Cladel.

Pourquoi votre œuvre est-elle centrée sur la paysannerie ?

Y. Kémal : Toute mon œuvre n'est pas centrée sur la question paysanne. Par exemple, dans ma dernière œuvre qui s'appelle « *La Mer s'est fachée* », je raconte la ville d'Istanbul. Dans cette trilogie dont deux volumes ont déjà été écrits, je montre le passage du système féodal au système capitaliste. Là, je parle de la ville et des ouvriers. Et il est vrai que la plupart de mes œuvres sont centrées sur la paysannerie en Turquie.

Je suis né à Tchoukour-Ova dans la Cilicie, au pied du Mont Taurus. Le village même s'appelle Gökcelli et on y parlait le Turkmène. Mon père était paysan. Jusqu'à l'âge de 27 ans je suis resté pour ainsi dire dans ce village, j'ai d'abord surveillé l'arrosage des champs de riz, j'ai fait ça successivement pendant huit ans tous les étés, j'ai travaillé comme laboureur dans les champs de coton, je conduisais un tracteur, j'ai travaillé dans une usine. Mais ma profession préférée a été celle d'écrivain public (j'écrivais les lettres des gens qui ne savaient pas lire ni écrire). J'ai sûrement fait plus de vingt métiers avant de me lancer dans le journalisme. J'avais 26-27 ans en 1951 quand j'ai commencé à être journaliste. Pendant les douze premières années de mon travail au journal, j'ai parlé du peuple d'Anatolie, des paysans qui n'étaient pas connus dans les grandes villes.

Yachar Kémal dans sa bibliothèque.

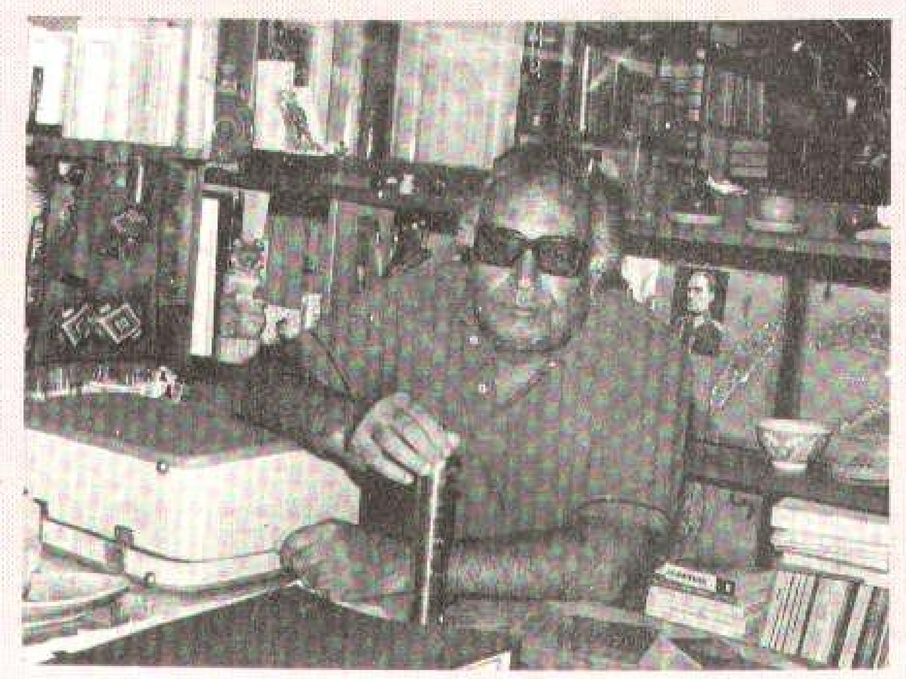


Photo Rosette Conyell

Vos romans sont-ils liés à l'actualité sociale des paysans de Turquie ?

Y. Kémal : La première fois que j'ai eu affaire à la police et que j'ai été emprisonné, j'avais 17 ans et c'est consciemment à partir de cette époque que toutes mes actions ont été du côté du peuple et des prolétaires. J'avait beaucoup d'amis parmi les ouvriers.

Vos romans sont-il liés aux traditions populaires turques ?

Y. Kémal : Oui, j'ai été très marqué par les légendes que l'on racontait dans mon village. Quand j'étais enfant, des poètes comme les troubadours passaient dans les villages pour chanter leur épopée. C'est à leur école que j'ai appris à écrire des poèmes. Il ne faut pas oublier que je suis méditerranéen. Je suis l'héritier de la grande tradition littéraire des Turkmènes qui peuplaient ma région.

C'est un peuple habitué à la révolte. Le dernier soulèvement contre l'autorité s'est produit cinq ans avant ma naissance. Dans ma jeunesse, on disait encore les légendes, les lamentations de la défaite infligée par les ottomans « *l'État a décrété un firman contre nous, le firman appartient au padi shah* ».

Suite pages 30-31.